

This publication is also available in English.

Cette publication est disponible sur demande en médias substitués.

Cette publication est disponible en format PDF et en HTML sur le [site Web de Patrimoine canadien](#).

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre du ministère du Patrimoine canadien, 2024

No. de catalogue : CH1-36F-PDF

ISSN : 2371-7610

Plan ministériel de Patrimoine canadien pour 2024-2025 en un coup d'œil

Un plan ministériel décrit les priorités, les plans et les coûts associés d'un ministère pour les trois prochains exercices.

- [Raison d'être, mandat et rôle](#)
- [Lettres de mandat des ministres](#)

[\[Lisez le plan ministériel complet\]](#)

[\[Imprimez cette page\]](#)

Principales priorités

En harmonie avec les priorités de l'ensemble du gouvernement et les engagements de la lettre de mandat des ministres :

- Le Ministère continuera de faire progresser la législation et la réglementation afin de protéger le contenu créatif du Canada et de rester au fait des tendances du secteur en matière de droit d'auteur, de radiodiffusion, d'actualités en ligne et d'investissements étrangers. De plus, le Ministère s'efforcera de moderniser le cadre stratégique du secteur de l'audiovisuel afin de s'assurer que ses politiques, ses institutions et ses outils de financement sont adaptés aux enjeux et aux besoins contemporains.
- Patrimoine canadien continuera d'appuyer le système sportif canadien, de faire la promotion de la sécurité dans le sport et de favoriser la mise en place d'environnements sportifs exempts de maltraitance et ancrés dans l'éthique.
- Le Ministère lancera la stratégie de lutte contre le racisme renouvelée à l'appui des communautés autochtones et noires et des communautés minoritaires racialisées et religieuses, ainsi que le nouveau Plan d'action national de lutte contre la haine pour faire progresser les initiatives de soutien aux communautés autochtones et noires et aux autres minorités ethnoreligieuses racialisées, les communautés 2ELGBTQI+ et les personnes handicapées.
- Patrimoine canadien contribuera à la sensibilisation aux droits de la personne et à la compréhension de ceux-ci par la gestion des processus de consultation et de coordination fédérale, provinciale et territoriale sur les questions relatives aux droits de la personne, la gestion du processus d'établissement de rapports sur la mise en œuvre par le Canada de ses obligations internationales en matière de droits de la personne, et en faisant la promotion des instruments relatifs aux droits de la personne par la diffusion d'information par le biais de nombreux canaux, y compris les médias sociaux.
- Patrimoine canadien continuera la mise en œuvre de la *Loi sur les langues autochtones*, en mettant l'accent sur les priorités clés en matière de langues autochtones énoncées dans le [plan d'action de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#).

- Le Secrétariat fédéral de la jeunesse poursuivra ses efforts pour mobiliser les jeunes au Canada et les mettre en contact avec les décideurs politiques du gouvernement par l'intermédiaire du Conseil jeunesse du premier ministre, le Comité du directeur général sur la jeunesse interministériel, des séances de mobilisation virtuelles et en personne, et un outil en ligne qui sera lancé en vue de l'élaboration du deuxième Rapport sur l'état de la jeunesse, qui sera publié en 2025.
- Patrimoine canadien poursuivra ses efforts pour atteindre l'égalité réelle du français et de l'anglais dans la société canadienne. Pour ce faire, le Ministère continuera entre autres la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* modernisée et de ses instruments connexes, ainsi que du [Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 : Protection-promotion-collaboration](#).
- Patrimoine canadien continuera à faire progresser les nombreuses facettes de l'inclusion, de la diversité, de l'équité et de l'accessibilité (IDEA) dans l'ensemble du ministère par l'intermédiaire de son bureau de l'IDEA, à poursuivre les efforts visant à faire du Ministère un employeur et un prestataire de services plus accessible et plus inclusif et promouvoir la responsabilisation du leadership pour l'inclusion et pour créer un environnement de travail sain et inclusif.
- Dans le cadre de la mise en œuvre de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, Patrimoine canadien collaborera avec les corps dirigeants, les organisations et les communautés autochtones pour faire progresser l'offre de services fédéraux en langues autochtones, les arts, la musique et de rapatriement du patrimoine par le biais de programmes adaptés à la culture.

Recentrer les dépenses gouvernementales

Le budget de 2023 comprenait un engagement de ramener la cadence de la hausse des dépenses gouvernementales à un rythme semblable à celui d'avant la pandémie et demandait aux institutions fédérales d'identifier des économies par le biais de la réallocation de dépenses liée aux contrats, aux autres services professionnels et aux déplacements, ainsi que d'un examen des programmes et des opérations.

Les programmes du Ministère sont davantage sollicités, et ce dans une période de précarité économique mondiale. En collaboration avec les ministres qu'il appuie, Patrimoine canadien a fait usage de l'exercice de Recentrage des dépenses gouvernementales afin de s'assurer que les fonds publics soient dépensés dans les domaines qui correspondent le mieux à la mission de base du Ministère et aux activités qui ont le plus d'impact sur les arts et la culture, le patrimoine, les langues autochtones, la sécurité dans le sport, le renforcement des langues officielles, et la lutte contre le racisme et la haine.

Patrimoine canadien ira de l'avant avec des plans visant à réaliser des économies de 64 millions de dollars d'ici 2026-2027 dans ses programmes de subventions et de contributions. De plus, le Ministère réduira les dépenses opérationnelles de 15,2 millions de dollars grâce à des efficacités opérationnelles et en priorisant davantage les besoins en matière de voyages et de services professionnels, à travers l'organisation, dans ses responsabilités essentielles et ses services internes (voir ci-dessous).

- **2024-2025** : 14 369 375 \$
- **2025-2026** : 25 161 954 \$

- **2026-2027 et par la suite** : 39 671 151 \$

Les réductions permettront de réaliser des économies sur plusieurs années, d'une manière qui sera durable, qui minimisera les pressions futures sur l'exécution et l'intégrité des programmes et qui réduira les répercussions globales sur les secteurs et les Canadiens.

Dans l'identification des réductions, le Ministère a minimisé la portée des répercussions en ciblant des programmes précis de subventions et de contributions, indiqués ci-dessous, en fonction de considérations telles que l'efficacité et les résultats. Des réductions ciblées seront mises en œuvre dans quatre responsabilités essentielles du Ministère.

Responsabilité essentielle 1 : Créativité, arts et culture

Ce qui suit sera éliminé :

- Fonds du Canada pour les périodiques – volet Innovation commerciale
- Fonds du Canada pour l'investissement en culture – volet Initiatives stratégiques

Ce qui suit sera réduit :

- Fonds du Canada pour l'investissement en culture – volet Incitatifs aux fonds de dotation
- Fonds du Canada pour les espaces culturels

Responsabilité essentielle 2 : Patrimoine et célébrations

Ce qui suit sera réduit :

- Programme d'aide aux musées – volet Accès numérique au patrimoine

Responsabilité essentielle 3 : Sport

Ce qui suit sera réduit :

- Programme de soutien au sport

Responsabilité essentielle 4 : Diversité et inclusion

Ce qui suit sera éliminé :

- Échanges Canada – Rencontres du Canada

Ce qui suit sera réduit :

- Programme des langues et cultures autochtones (fonds non alloués du Bureau du commissaire aux langues autochtones)

Services internes

Le Ministère mettra en œuvre des mesures d'efficacité et priorisera davantage parmi les besoins en matière de voyages et de services professionnels à travers l'organisation, afin de réduire les dépenses opérationnelles.

Principaux risques

La mise en œuvre des réductions dans les dépenses en 2024-2025 et dans les années subséquentes occasionnera des risques pour Patrimoine canadien. Il est attendu que l'exercice de Recentrage des dépenses gouvernementales ait une incidence sur le niveau de financement offert aux bénéficiaires dans les programmes touchés, et qu'il pourrait mettre à épreuve la capacité du Ministère ainsi que celle de certains partenaires de prestation.

Le Ministère cherchera à atténuer ces risques en soutenant les bénéficiaires par le biais d'une communication active visant à les aider à comprendre les changements dans les programmes et les processus de financement touchés, et en mettant en évidence les mesures de rechange ou les mécanismes de financement disponibles, le cas échéant. Le risque pour la capacité ministérielle de prestation sera géré au moyen d'une gouvernance et d'une surveillance rigoureuses des stratégies de gestion financière axées sur les risques et de la mise en œuvre des plans ministériels de réduction des dépenses.

Faits saillants

Un cadre ministériel des résultats comprend les responsabilités essentielles d'une organisation, les résultats qu'elle prévoit atteindre et les indicateurs de rendement qui mesurent les progrès vers ces résultats.

Responsabilité essentielle 1 : Créativité, arts et culture

Résultats ministériels

- Les Canadiens peuvent consommer du contenu canadien sur de multiples plateformes.
- Des expériences artistiques professionnelles sont offertes aux Canadiens dans leur communauté.
- Les industries créatives ont du succès dans l'économie numérique, encourageant la créativité et contribuent à la croissance économique.
- Les industries créatives ont du succès sur les marchés mondiaux.
- Les Canadiens sont mieux équipés pour contrer les effets de la désinformation en ligne.

Dépenses prévues : 542 269 777 \$

Ressources humaines prévues : 412

- Patrimoine canadien favorisera la création et l'accès à un contenu culturel canadien diversifié apprécié au pays et à l'étranger en contribuant à l'établissement de conditions de marché solides pour un secteur culturel créatif, novateur et compétitif, et en créant des occasions pour les Canadiens de participer aux arts en contribuant au dynamisme des communautés et en approfondissant les liens entre les organismes culturels et leurs communautés.
- À la suite de la promulgation de la *Loi sur la diffusion en continu en ligne* et de la *Loi sur les nouvelles en ligne* en 2023, le Ministère poursuivra ses travaux en vue d'assurer la viabilité et l'équité des secteurs de la radiodiffusion et des nouvelles et de moderniser la *Loi sur le droit d'auteur*.

- Le Ministère veillera à ce que les Canadiens et les Canadiennes aient accès à des expériences artistiques professionnelles en appuyant les diffuseurs artistiques et les efforts continus qu'ils déploient pour rétablir les niveaux d'audience d'avant la pandémie pour les événements devant public.
- Le Ministère axera son financement sur l'accroissement de la visibilité et de l'accès aux livres d'auteurs canadiens, à la musique canadienne et au contenu audiovisuel canadien. Pour ce faire, il continuera à travailler à l'augmentation du financement du Fonds du livre du Canada, du Fonds de la musique du Canada, de Téléfilm et du Fonds des médias du Canada. Il poursuivra également son travail de modernisation des politiques, des institutions et des outils de financement audiovisuel afin de permettre au secteur de mieux répondre à l'évolution des tendances et d'accroître l'accès au financement et la représentation des voix traditionnellement sous-représentées.
- Le Ministère facilitera et entreprendra des activités visant à maximiser le potentiel d'exportation des industries créatives et à soutenir les priorités commerciales du gouvernement du Canada par le biais de la Stratégie d'exportation créative et du programme Exportation créative Canada, qui financera des projets prêts pour l'exportation et des projets de développement de l'exportation. Il dirigera également des missions commerciales dans le secteur des industries créatives et facilitera la mise en place de programmes industriels ciblés en marge d'événements internationaux importants pour les entreprises et les organisations créatives canadiennes. Il défendra les intérêts du secteur créatif et du droit d'auteur du Canada dans les accords commerciaux internationaux en négociant les mesures de protection culturelle nécessaires à la poursuite des objectifs de la politique culturelle nationale du Canada.
- Le Ministère poursuivra ses efforts pour faire en sorte que les Canadiens soient mieux équipés pour contrer les effets de la désinformation en ligne. Le Programme de contribution en matière de citoyenneté numérique mettra l'accent sur la création et la diffusion de matériel de recherche à usage public, et le Ministère présentera et soutiendra un nouveau projet de loi sur les méfaits en ligne.

De plus amples renseignements sur [Créativité, arts et culture] [\[hyperlien vers la section\]](#) peuvent être trouvés dans le plan ministériel complet.

Responsabilité essentielle 2 : Patrimoine et célébrations

Résultats ministériels

- Les Canadiens de partout au pays ont régulièrement l'occasion de participer à la vie de leur collectivité grâce à des activités artistiques et patrimoniales locales.
- Les Canadiens participent davantage aux célébrations et commémorations d'importance nationale.
- Le public a accès au patrimoine culturel.
- Les collections et les objets patrimoniaux sont préservés par les établissements du patrimoine au profit des générations présentes et futures.

Dépenses prévues : 119 411 865 \$

Ressources humaines prévues : 326

- En raison de facteurs tels que le projet de rénovation de l'édifice du Centre et d'autres travaux de construction importants, les activités offertes par Patrimoine canadien dans la région de la capitale nationale seront appelées à changer. Néanmoins, le Ministère continuera de respecter son engagement à faire participer les Canadiens aux célébrations et aux commémorations d'importance nationale. De plus, des anniversaires importants seront soulignés par le Ministère en 2024-2025, notamment le centenaire de l'Aviation royale canadienne.
- Patrimoine canadien poursuivra le développement de projets de monuments majeurs tels que le Monument national sur les pensionnats autochtones, en collaboration avec les survivants et les groupes autochtones, y compris le Comité directeur dirigé par les survivants. La construction du Monument national 2ELGBTQI+ et de l'œuvre d'art commémorative d'Affaires mondiales Canada devrait également débiter.
- Le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine continuera d'encourager la mobilisation communautaire en offrant un soutien financier aux spectacles et aux arts visuels locaux et à la célébration du patrimoine local, ainsi qu'à la commémoration et à la préservation de l'histoire et de l'identité locales.
- Le ministère du Patrimoine canadien continuera à travailler au renouvellement de la Politique muséale.
- Le programme Jeunesse Canada au travail dans les établissements du patrimoine fait participer les jeunes au secteur du patrimoine, des arts et de la culture par l'entremise d'emplois à court terme et de stages, et donne aux organismes la possibilité de maintenir leurs opérations dans des fonctions clés.
- Le Programme d'aide aux musées continuera de fournir des fonds aux organismes patrimoniaux pour favoriser le développement des compétences, des pratiques et des connaissances professionnelles liées aux fonctions muséales clés, et pour joindre de nouveaux publics par la production et la présentation d'expositions itinérantes.
- Le Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes au Canada continuera d'offrir son soutien aux institutions canadiennes pour la présentation d'expositions de haute qualité sur de multiples thèmes et sujets destinés à des publics variés aux quatre coins du pays.
- L'Institut canadien de conservation et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine lanceront leur nouveau programme pour les professionnels émergents, procéderont à la revue de leur offre de service afin de mieux répondre aux besoins du secteur du patrimoine et offriront deux nouveaux ateliers avancés portant sur des besoins particuliers du secteur du patrimoine en ce qui concerne les collections patrimoniales : la numérisation et la réponse aux urgences.
- Le Fonds de l'histoire du Canada appuiera la création de nouvelles ressources d'apprentissage, telles que la société Hungry Eyes Media dans l'élaboration de ressources didactiques pour les éducateurs et les apprenants axées sur la série de documentaires BLK : An Origin Story. Le matériel didactique fournira davantage de renseignements et rectifiera les données historiques sur la présence des Noirs et leurs contributions au développement du Canada.

De plus amples renseignements sur [Patrimoine et célébrations] [\[hyperlien vers la section\]](#) peuvent être trouvés dans le plan ministériel complet.

Responsabilité essentielle 3 : Sport

Résultats ministériels

- Les athlètes canadiens réussissent aux plus hauts niveaux de compétition.
- Les enfants et les adolescents canadiens sont inscrits dans une activité sportive.
- Les Canadiens qui participent à une activité sportive, quel que soit leur genre, leur capacité physique, ou leur contexte culturel, sont satisfaits de la façon dont l'activité est fournie.

Dépenses prévues : 253 589 681 \$

Ressources humaines prévues : 148

- Patrimoine canadien appuiera le lancement d'une Commission indépendante sur l'avenir du sport au Canada afin d'entendre un large éventail de parties prenantes sur la façon d'améliorer le système sportif au Canada, y compris les questions liées à la sécurité du sport, à la politique, aux structures de financement, à la gouvernance, aux rapports, à la responsabilité, aux conflits d'intérêts, à l'alignement du système, à la culture et aux considérations juridiques.
- Patrimoine canadien soutiendra l'approbation et le lancement de la Politique canadienne du sport renouvelée dont l'objectif est de fournir aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux les priorités en matière de sport pour les dix prochaines années. Sport Canada réfléchira à la manière de mettre en œuvre la Politique canadienne du sport tout en soutenant les priorités du gouvernement fédéral, qui consistent à accroître l'accessibilité des programmes sportifs et la participation à ceux-ci, et à favoriser des expériences et des environnements sportifs sains, sécuritaires et accueillants.
- Sport Canada continuera de faire progresser la Stratégie canadienne du sport de haut niveau et le Plan d'action pour aider les athlètes canadiens à réussir aux plus hauts niveaux de compétition. Le Ministère fournira du financement au Réseau des Instituts du sport olympique et paralympique du Canada pour assurer la mise en place d'un environnement d'entraînement quotidien accueillant, accessible et sain. De plus, il surveillera et évaluera les données sur les performances des athlètes olympiques et paralympiques du Canada et soutiendra le développement des sports qui ne sont pas présentés aux Jeux olympiques et aux Jeux paralympiques.
- Patrimoine canadien aidera de manière continue le Centre de règlement des différends sportifs du Canada à mettre en œuvre le programme Sport Sans Abus, y compris les services du Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport. Le programme Sport Sans Abus est un programme indépendant qui vise à éliminer toutes les formes de harcèlement, de discrimination et d'abus dans le sport canadien. Il fait enquête sur les infractions au Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport et d'imposer des sanctions.
- Le Ministère renforcera la gouvernance, la responsabilisation et l'intégrité du système sportif canadien par l'entremise de la nouvelle Division de conformité et de responsabilisation. Celle-ci

collaborera avec les bénéficiaires pour améliorer les mesures de gouvernance et de responsabilisation.

- Le Ministère aidera les organismes nationaux de sport, les organismes nationaux de services multisports et d'autres organismes à but non lucratif constitués en vertu d'une loi fédérale à offrir des programmes sportifs en leur octroyant une aide financière pour soutenir le système sportif afin d'améliorer l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité. Ce financement permettra d'accroître la participation des populations sous-représentées et d'élaborer des approches pour rendre les environnements sportifs plus sécuritaires et plus accueillants pour une population diversifiée.
- Patrimoine canadien continuera de favoriser la participation des Canadiens aux manifestations sportives internationales en appuyant les organismes nationaux de sport et les organismes nationaux de services multisports qui aident les équipes canadiennes à se préparer aux compétitions internationales, y compris les Jeux olympiques et paralympiques d'été de 2024 qui auront lieu à Paris.
- Sport Canada continuera de collaborer avec d'autres intervenants pour planifier et préparer la tenue de manifestations internationales unisport, les Jeux du Canada 2025 et la Coupe du monde de la Fédération internationale de football association 2026.

De plus amples renseignements sur [Sport] [\[hyperlien vers la section\]](#) peuvent être trouvés dans le plan ministériel complet.

Responsabilité essentielle 4 : Diversité et inclusion

Résultats ministériels

- Les Canadiens accordent de l'importance à la diversité.
- Du financement est accessible pour les personnes ou les groupes qui souhaitent initier des causes types liées aux droits et aux libertés couvertes par le Programme de contestation judiciaire, ou y participer.
- Les Canadiens accordent de l'importance aux droits de la personne.
- Augmentation de l'utilisation des langues autochtones.
- Les jeunes apprécient davantage la diversité et les aspects partagés de la réalité canadienne.

Dépenses prévues : 250 734 482 \$

Ressources humaines prévues : 203

- L'engagement du Gouvernement du Canada dans le budget 2022 pour effectuer le lancement de la Stratégie de lutte contre le racisme renouvelée et d'un Plan d'action national de lutte contre la haine et soutenir l'envoyé spécial du Canada pour la préservation de la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme ainsi que la représentante spéciale chargée de la lutte contre l'islamophobie. Le budget 2023 prévoit 25,4 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans, à partir de 2023-2024, et 0,6 million de dollars annuellement par la suite à l'appui de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme et des efforts de lutte contre toutes les formes de racisme, y compris, mais sans s'y limiter, le racisme envers les Autochtones, les Noirs, les Asiatiques, ainsi que l'antisémitisme et l'islamophobie.

- Le Programme des droits de la personne coordonnera la participation provinciale et territoriale à la comparution devant le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes pour l'examen du dixième rapport du Canada en vertu de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la comparution devant le Comité des droits des personnes handicapées pour l'examen du deuxième et troisième rapport du Canada en vertu de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, et la traduction de la Charte canadienne des droits et libertés en d'autres langues autochtones.
- Le Programme de contestation judiciaire veillera à ce que les fonds, y compris le budget doublé, soient traités et transférés à l'Université d'Ottawa; le quorum soit maintenu au sein des deux Comités d'experts indépendants chargés de prendre des décisions concernant le financement et de veiller à la saine gestion du Programme de contestation judiciaire; et l'Université d'Ottawa continue d'assurer la prestation du Programme de contestation judiciaire pour 2023-2025 en maintenant les activités conformément à un accord de contribution nouvellement modifié.
- Le Ministère continuera à travailler avec des partenaires autochtones pour mettre en œuvre la *Loi sur les langues autochtones*, en mettant l'accent sur les engagements du plan d'action de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, notamment par la mise en œuvre des modèles de financement fondés sur la distinction et l'avancement des travaux relatifs à l'accès aux services fédéraux en langues autochtones, y compris la traduction de documents clés dans les langues autochtones.
- Patrimoine canadien continuera d'étudier les options pour moderniser les programmes d'engagement des jeunes (Échanges Canada et Les jeunes s'engagent) afin de veiller à ce qu'ils demeurent pertinents pour les jeunes et les organismes jeunesse et à ce qu'ils continuent de répondre aux attentes et aux besoins des jeunes d'aujourd'hui.
- Patrimoine canadien fera progresser la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de 2022-2023 de l'exécution du programme Échanges Canada de 2014-2015 à 2018-2019. De plus, le Ministère mettra en œuvre des recommandations découlant d'un examen de l'efficacité de l'exécution du programme Les jeunes s'engagent achevé en 2023-2024. Patrimoine canadien examinera et communiquera aussi les résultats et les conclusions d'un sondage effectué auprès des jeunes dans le cadre du programme Échanges Canada.
- Le Secrétariat fédéral de la jeunesse poursuivra la mise en œuvre de la Politique jeunesse du Canada et s'appuiera sur les priorités définies dans le premier Rapport sur l'état de la jeunesse. Il continuera à diriger et à coordonner des discussions interministérielles sur le portefeuille de la jeunesse à l'appui de la mise en œuvre de la Politique jeunesse dans l'ensemble du gouvernement du Canada et planifiera la publication du prochain Rapport sur l'état de la jeunesse en 2025.

De plus amples renseignements sur [Diversité et inclusion] [\[hyperlien vers la section\]](#) peuvent être trouvés dans le plan ministériel complet.

Responsabilité essentielle 5 : Langues officielles

Résultats ministériels

- Les Canadiens reconnaissent et appuient les langues officielles du Canada.

- Les institutions fédérales élaborent et mettent en œuvre des politiques et programmes qui tiennent compte de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*.

Dépenses prévues : 636 203 624 \$

Ressources humaines prévues : 176

- La *Loi visant l'égalité réelle entre les langues officielles du Canada* a obtenu la sanction royale au Parlement le 20 juin 2023, modernisant ainsi la *Loi sur les langues officielles*. Patrimoine canadien continuera ainsi la mise en œuvre de la réforme des langues officielles par le début de travaux réglementaires et la mise en œuvre des obligations renforcées.
- Patrimoine canadien s'acquittera de ses nouvelles obligations et responsabilités en débutant l'élaboration et la mise en œuvre des nouveaux régimes et des obligations afférentes :
 - Mise en œuvre de la nouvelle *Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale*
 - Élaboration d'un décret en lien avec la Loi
 - Élaboration d'un règlement pour le régime de sanctions administratives pécuniaires
 - Élaboration d'un règlement pour les entreprises privées de compétence fédérale
 - Appui au Secrétariat du Conseil du Trésor pour l'élaboration d'un règlement sur la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*
 - Obligations relatives à l'estimation du nombre d'enfants des ayants droit pour refléter ce qui se trouve dans la *Loi sur les langues officielles*
 - Examen périodique de la *Loi sur les langues officielles*
- Le Ministère poursuivra la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 et des initiatives qu'il contient.
- Patrimoine canadien travaillera à la négociation et la conclusion d'ententes bilatérales en matière de langues officielles avec les gouvernements des provinces et des territoires pour les services dans la langue de la minorité, l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la seconde langue officielle.

De plus amples renseignements sur [Langues officielles] [[hyperlien vers la section](#)] peuvent être trouvés dans le plan ministériel complet.

Plan ministériel de Patrimoine canadien pour 2024-2025

Sur cette page

- Message des ministres
- Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes
 - Responsabilité essentielle 1 : Créativité, arts et culture
 - Responsabilité essentielle 2 : Patrimoine et célébrations
 - Responsabilité essentielle 3 : Sport
 - Responsabilité essentielle 4 : Diversité et inclusion
 - Responsabilité essentielle 5 : Langues officielles
 - Services internes
- Dépenses et ressources humaines prévues
 - Dépenses
 - Financement
 - État condensé prospectif des opérations
 - Ressources humaines
- Renseignements ministériels
- Tableaux de renseignements supplémentaires
- Dépenses fiscales fédérales
- Définitions

Message des ministres



À titre de ministres, nous sommes ravis de présenter le Plan ministériel de 2024-2025 du ministère du Patrimoine canadien.

Comme le précise l'Énoncé économique de l'automne 2023 : « Construire un Canada qui tient sa promesse d'être le meilleur pays du monde sera notre travail pendant les deux prochaines années – et au-delà. » À Patrimoine canadien, nous nous efforcerons de faire avancer nos grandes priorités en

matière d'inclusion, de diversité, d'équité, d'accessibilité, de réconciliation avec les peuples autochtones et de pratiques pour atteindre nos objectifs en matière de développement durable. Cet engagement sera au cœur de chacune des facettes de nos mandats en 2024-2025.

Les arts et la culture jouent un rôle majeur dans notre société. Ils sont un reflet de nous-mêmes et servent de tremplins vers le monde. Ils suscitent des dialogues nécessaires et des rapprochements significatifs. Pour que le milieu canadien des arts et de la culture continue à jouer pleinement son rôle, le Ministère soutiendra la création d'un environnement viable et équitable. Il fera progresser la modernisation de la législation et de la réglementation dans des domaines comme la radiodiffusion, les nouvelles en ligne et le droit d'auteur. Et ce, sans perdre de vue l'objectif de permettre à chacun de trouver, voir et écouter du contenu canadien sur de multiples plateformes. Plusieurs autres initiatives occuperont le Ministère, comme le présente plus en détail ce plan.

L'année 2024-2025 en sera une de développement et de changement dans la région de la capitale nationale. De nombreux chantiers sont à l'horizon. Soulignons tout d'abord qu'en réponse à l'appel à l'action n° 81 de la Commission de vérité et réconciliation, Patrimoine canadien continuera de collaborer au projet de Monument national des pensionnats autochtones avec les survivants et les groupes autochtones. Le Ministère s'attend également à débiter la construction du Monument national 2ELGBTQI+ et de l'œuvre d'art commémorative d'Affaires mondiales Canada, deux projets de monuments majeurs. Ensuite, comme le spectacle Lumières du Nord sur la colline du Parlement a pris fin l'été dernier après neuf saisons hautes en couleur, le Ministère s'efforcera de trouver de nouvelles façons de continuer à dynamiser le centre-ville. À l'échelle du pays, il soulignera des anniversaires marquants comme le centenaire de l'Aviation royale canadienne. Il poursuivra le renouvellement de la politique muséale et aidera les institutions muséales à mettre en valeur notre histoire et l'apport de gens de toutes les origines à notre pays. Plusieurs projets de l'Institut canadien de conservation et du Réseau canadien d'information sur le patrimoine sont d'ailleurs présentés dans ce plan.

Le sport fait partie de l'identité et de la culture nationales du Canada. Il a le pouvoir de transformer des vies. Il renforce les collectivités, stimule l'économie et contribue au bien-être général de la société. C'est une source de fierté nationale et de résilience. Toutefois, sans mesures de protection et de reddition de comptes suffisantes, le sport peut causer du tort. Patrimoine canadien sera guidé par un seul objectif, celui de créer des milieux sportifs sécuritaires et accueillants qui reflètent la diversité du Canada et nos valeurs d'équité, de justice et d'inclusion. Il aidera à mettre l'expérience vécue par les athlètes au cœur de la prise de décisions et à améliorer la gouvernance au sein du système sportif. En outre, Patrimoine canadien soutiendra la préparation de la Politique canadienne du sport renouvelée, une politique énonçant les priorités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour les 10 prochaines années. Enfin, le Ministère soutiendra la participation canadienne aux compétitions internationales, notamment aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 à Paris, ainsi que la tenue des Jeux du Canada 2025 et l'accueil de la Coupe du monde masculine de la Fédération internationale de football association en 2026.

Dans un Canada où la diversité est un fait et l'inclusion, un choix, Patrimoine canadien ne ménagera aucun effort pour faire de ce choix une réalité. Le Ministère lancera une nouvelle stratégie de lutte contre le racisme et un plan d'action de lutte contre la haine. Afin de soutenir les priorités du gouvernement, le Ministère apportera son appui à l'envoyé spécial pour la préservation de la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme ainsi qu'à la représentante spéciale chargée de la lutte

contre l'islamophobie. Il continuera à soutenir les communautés autochtones, noires et les autres communautés minoritaires racisées et ethnoreligieuses, les personnes faisant partie des communautés 2ELGBTQI+ ainsi que les personnes en situation de handicap. Par ailleurs, pour aider à renforcer l'identité culturelle autochtone et à accroître la participation des peuples autochtones à la société, Patrimoine canadien poursuivra la mise en œuvre de la *Loi sur les langues autochtones*. Enfin, par l'entremise du Secrétariat fédéral de la jeunesse, le Ministère mobilisera les jeunes, notamment dans le cadre du Conseil jeunesse du premier ministre et du projet d'élaboration du deuxième Rapport sur l'état de la jeunesse, dont la publication est prévue en 2025.

Patrimoine canadien continuera de viser l'égalité réelle du français et de l'anglais dans la société canadienne. Le Ministère mettra en œuvre la *Loi sur les langues officielles* modernisée, y compris la nouvelle *Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale*. Il mettra également en œuvre le Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028, un investissement historique de 4,1 milliards de dollars visant à protéger et à promouvoir le français et l'anglais partout au pays. Enfin, le Ministère travaillera avec les gouvernements provinciaux et territoriaux en appui aux services dans la langue de la minorité, à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle.

Patrimoine canadien remplit sa mission dans un contexte en constante évolution. Dans le Budget de 2023, le gouvernement s'est engagé à réduire ses dépenses de 14,1 milliards de dollars sur cinq ans à compter de 2023-2024, et de 4,1 milliards de dollars par an par la suite. Il s'agit d'un effort pangouvernemental auquel Patrimoine canadien participe pleinement. Nos mesures d'économie, qui entreront en vigueur en 2024-2025, sont présentées dans le présent plan. Notre but est de faire le meilleur usage possible des fonds publics pour servir la société canadienne, tout en reflétant ses priorités actuelles et les valeurs qui lui sont chères.

L'honorable Pascale St-Onge
Ministre du Patrimoine canadien

L'honorable Carla Qualtrough
Ministre des Sports et de l'Activité physique

L'honorable Kamal Khara
Ministre de la Diversité, de l'Inclusion et des Personnes en situation de handicap

L'honorable Randy Boissonnault
Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles

L'honorable Marci Ien
Ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse

Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes :

- [Responsabilité essentielle 1 : Créativité, arts et culture](#)
- [Responsabilité essentielle 2 : Patrimoine et célébrations](#)
- [Responsabilité essentielle 3 : Sport](#)
- [Responsabilité essentielle 4 : Diversité et inclusion](#)
- [Responsabilité essentielle 5 : Langues officielles](#)
- [Services internes](#)

Responsabilité essentielle 1 : Créativité, arts et culture

Dans la présente section

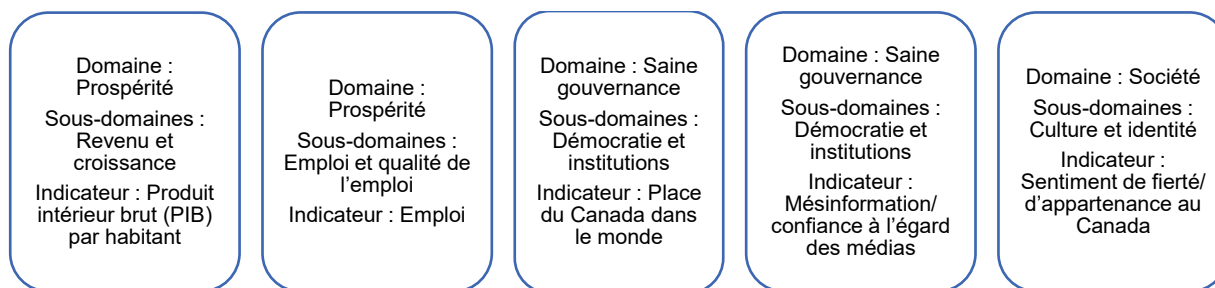
- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Résultats et cibles](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Principaux risques](#)
- [Aperçu des ressources prévues en 2024-2025](#)
- [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

Veiller à ce qu'un contenu artistique et culturel canadien vaste et diversifié soit accessible au pays et à l'étranger. Offrir aux Canadiens des occasions de s'engager et de participer à la vie créative du Canada, en créant un sentiment d'appartenance et d'inclusion. Contribuer au succès des activités qui favorisent la créativité, les possibilités d'innovation, de croissance et d'emploi dans le secteur culturel et pour l'économie créative du Canada. Appuyer les politiques et les mesures législatives et réglementaires; gérer des programmes de financement en appuyant la création, la formation professionnelle, l'infrastructure culturelle et la diffusion des arts; le développement des affaires et d'initiatives de commercialisation; et l'établissement de partenariats au Canada et à l'étranger.

Répercussions sur la qualité de vie

Le Cadre de qualité de vie pour le Canada mesure le bien-être de la population canadienne. Il est organisé en domaines et sous-domaines, chacun comprenant plusieurs indicateurs. La responsabilité essentielle de la créativité, des arts et de la culture est alignée sur les domaines, sous-domaines et indicateurs clés ci-dessous.



Résultats et cibles

Les tableaux suivants présentent, pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle Créativité, arts et culture, les indicateurs, les résultats des trois exercices les plus récemment déclarés, les cibles et les dates cibles approuvées en 2024-2025¹.

Tableau 1 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel :
Les Canadiens peuvent consommer du contenu canadien sur de multiples plateformes.

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Nombre de productions télévisuelles canadiennes	s.o. ²	s.o. ²	1 456 ³ (2021-2022)	1 190 ⁴	Mars 2025
Nombre de longs métrages canadiens produits	s.o. ²	s.o. ²	148 ³ (2021-2022)	117 ⁴	Mars 2025
Nombre de livres d'auteurs canadiens publiés	s.o. ²	s.o. ²	7 056	6 000 ⁵	Mars 2025
Nombre de magazines au Canada produisant du contenu canadien	1 212	1 079	s.o. ⁶	1 000	Mars 2025
Nombre de journaux non quotidiens au Canada produisant du contenu canadien	974	950	949	950	Mars 2025

¹ Pour certains indicateurs pour lesquels les données ne sont pas disponibles, les résultats les plus récents des années précédentes (entre parenthèses) sont indiqués.

² Les résultats n'étaient pas disponibles lors du dépôt au Parlement.

³ Les résultats pour 2022-2023 seront disponibles pendant l'hiver 2024 et seront présentés dans le Rapport économique sur l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada.

⁴ La cible est fixée en fonction de l'activité de production qui sera mise à l'épreuve par les pressions inflationnistes et la perspective d'un ralentissement économique.

⁵ La cible reflète un changement d'orientation du programme, qui est passé de la production à la commercialisation et à la promotion. Le Ministère réfléchit à des moyens de mieux répondre aux besoins et aux défis de l'industrie.

⁶ Les données relatives à ce résultat n'étaient plus disponibles pour 2022-2023. Le Ministère explorera les sources pour ce résultat dans les prochaines périodes de rapport.

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Part du marché d'artistes canadiens figurant dans le top 10 000 canadien de la musique en continu.	s.o. ⁷	s.o. ⁷	11 %	10 % ⁸	Décembre 2025

Tableau 2 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel :
Des expériences artistiques professionnelles sont offertes aux Canadiens dans leur communauté

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage de Canadiens ayant accès à des installations culturelles nouvelles ou améliorées dans leur communauté	41 %	41 %	42 %	41 %	Mars 2025
Nombre de compagnies canadiennes des arts de la scène sans but lucratif offrant des expériences artistiques aux Canadiens	Nouvel indicateur à partir de 2023-2024	Nouvel indicateur à partir de 2023-2024	Nouvel indicateur à partir de 2023-2024	1 729	Mars 2025

Tableau 3 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel :
Les industries créatives ont du succès dans l'économie numérique, encourageant la créativité et contribuent à la croissance économique.

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Produit intérieur brut (PIB) du secteur culturel canadien	51 milliards de dollars ⁹	61 milliards de dollars	62 milliards de dollars	62 milliards de dollars	Mars 2025
Nombre d'emplois dans le secteur culturel	578 697 ¹⁰	653 780	711 985	710 000	Mars 2025

⁷ Les résultats de 2021 et 2022 ne peuvent pas être comparés à ceux des années précédentes en raison d'un changement dans la source des données à partir de 2021. Par conséquent, 2021 deviendra la base de référence pour les comparaisons futures.

⁸ Le programme a fixé un objectif quinquennal en 2022 pour atteindre 13 % en décembre 2027. L'augmentation de 10 % à 13 % nécessite du temps pour que l'impact de la modernisation des programmes se concrétise.

⁹ La méthodologie a été modifiée. Calculé à partir de la publication, le 28 juin 2021, des indicateurs nationaux de la culture du compte satellite de la culture, publiés trimestriellement.

¹⁰ La pandémie de COVID-19 a eu une incidence importante sur les emplois du secteur culturel. La méthodologie a été modifiée. Calculé à partir de la publication, le 28 juin 2021, des indicateurs nationaux de la culture du compte satellite de la culture, publiés trimestriellement.

Tableau 4 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel :
Les industries créatives ont du succès sur les marchés mondiaux

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Valeur des exportations créatives	s.o. ²	s.o. ²	19.4 milliards de dollars ¹¹ (2020-2021)	20 milliards de dollars	Mars 2025

Tableau 5 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel :
Les Canadiens sont mieux équipés pour contrer les effets de la désinformation en ligne.

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage de projets avec au moins deux nouveaux produits de recherche offerts aux Canadiens sur la désinformation et efforts pour la prévenir et la contrer	Nouvel indicateur à partir de 2023-2024	Nouvel indicateur à partir de 2023-2024	Nouvel indicateur à partir de 2023-2024	80 %	Mars 2025
Pourcentage de participants des activités axées aux citoyens signalant une augmentation de l'éducation aux médias	Nouvel indicateur à partir de 2024-2025	Nouvel indicateur à partir de 2024-2025	Nouvel indicateur à partir de 2024-2025	88 %	Mars 2025

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de Patrimoine canadien sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).

Plans visant à atteindre les cibles

Les Canadiens peuvent consommer du contenu canadien sur de multiples plateformes.

En 2024-2025, le Ministère entreprendra les activités suivantes à l'appui de ce résultat ministériel :

- Soutenir l'accès à des nouvelles et à des renseignements fiables dans les communautés mal desservies et à un contenu équitable et culturellement pertinent par le biais du Fonds du Canada pour les périodiques et de ses investissements temporaires accrus dans le cadre du volet Mesures spéciales pour appuyer le journalisme.
- S'efforcer d'accroître le soutien au Fonds du livre du Canada pour faire en sorte que les lecteurs du monde entier puissent découvrir et lire des ouvrages d'auteurs canadiens.
- Soutenir la création de productions audiovisuelles autochtones canadiennes qui seront distribuées dans divers formats et sur diverses plateformes, en anglais, en français ou dans des langues autochtones.

¹¹ Selon le calendrier de publication de Statistique Canada, les données de 2022 seront indisponibles jusqu'en 2024.

- Favoriser l'augmentation du soutien à Téléfilm et au Fonds des médias du Canada afin d'offrir un accès amélioré à un éventail diversifié de créateurs, et s'efforcer d'augmenter le financement pour le contenu audiovisuel en français.
- Collaborer avec la Société du Fonds des médias du Canada à la modernisation du Fonds des médias du Canada pour continuer d'appuyer le secteur audiovisuel canadien en constante évolution et pour faire en sorte que le financement soit indépendant des plateformes, plus flexible et mieux adapté.
- Appuyer CBC/Radio-Canada et les autres radiodiffuseurs de service public afin qu'ils puissent continuer à fournir des programmes et des services d'une importance exceptionnelle pour la réalisation des objectifs de la *Loi sur la radiodiffusion*. En décembre 2023, la ministre a annoncé son intention de procéder à un examen du rôle de CBC/Radio-Canada dans le nouvel environnement médiatique.
- Mettre en œuvre la *Loi sur les nouvelles en ligne* pour soutenir la viabilité de l'écosystème canadien de l'information.
- Poursuivre le travail d'élaboration des politiques favorisant la création d'un secteur de la radiodiffusion durable et équitable et appuyant celle-ci, notamment par la mise en œuvre de la *Loi sur la diffusion en continu en ligne*.

Des expériences artistiques professionnelles sont offertes aux Canadiens dans leur communauté.

En 2024-2025, le Ministère entreprendra l'activité suivante à l'appui de ce résultat ministériel :

- Afin de renforcer le soutien du Ministère envers les besoins des organismes autochtones de formation artistique, le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts continuera à offrir une aide financière et à collaborer avec l'Indigenous Arts Knowledge Exchange. Cette initiative est menée par un collectif d'organismes de formation artistique autochtones et a pour but d'identifier des mesures permettant d'accroître les taux d'inscription, de rétention et d'obtention de diplôme des étudiants dans les programmes de formation artistique autochtones. Elle comprend également l'élaboration de modèles de formation autodéterminés et décoloniaux qui reflètent les méthodes d'enseignement et d'apprentissage autochtones.

Les industries créatives ont du succès dans l'économie numérique, encouragent la créativité et contribuent à la croissance économique.

En 2024-2025, le Ministère entreprendra les activités suivantes pour soutenir le résultat ministériel :

- S'efforcer d'accroître le soutien au Fonds de la musique du Canada pour stabiliser le secteur et favoriser la création et la promotion de la musique canadienne.
- Contribuer à la modernisation des politiques, des institutions et des outils de financement qui soutiennent le secteur audiovisuel canadien afin de rendre le financement indépendant de la plateforme et ouvert aux conteurs traditionnellement sous-représentés, tout en promouvant les productions canadiennes et en veillant à ce que les Canadiens soient mieux équipés pour posséder le contenu qu'ils produisent et en tirer profit.
- Poursuivre, en collaboration avec Innovation, Sciences et Développement économique, les efforts de modernisation de la *Loi sur le droit d'auteur* en reconnaissant le droit de suite et en proposant des solutions pour assurer la durabilité de l'industrie de l'édition de livres éducatifs.

Les industries créatives ont du succès sur les marchés mondiaux.

En 2024-2025, le Ministère entreprendra les activités suivantes à l'appui de ce résultat ministériel :

- Maximiser le potentiel d'exportation des industries créatives et appuyer les priorités commerciales du gouvernement du Canada par le biais de la Stratégie d'exportation créative et du programme Exportation créative Canada. Il s'agit de projets prêts à l'exportation dont le potentiel de recettes d'exportation est élevé et qui favorisent la découverte d'œuvres canadiennes, ainsi que des projets de développement des exportations qui permettent aux exportateurs débutants et chevronnés de percer sur des marchés internationaux nouveaux et existants et d'établir des réseaux d'affaires.
- Diriger l'élaboration et la réalisation de missions commerciales personnalisées dans le domaine des industries créatives et faciliter la mise en place de programmes industriels ciblés pour les entreprises et les organisations créatives canadiennes en marge d'événements internationaux importants.
- Promouvoir les intérêts du secteur créatif et du droit d'auteur du Canada dans les accords commerciaux internationaux en négociant des mesures de sécurisations culturelles appropriées favorisant la réalisation des objectifs de la politique culturelle nationale et l'élargissement des débouchés sur les marchés nationaux et étrangers.
- Dans le secteur audiovisuel :
 - Permettre aux créateurs autochtones de concevoir, de produire et de faire connaître davantage d'histoires qui seront distribuées au Canada et sur le marché mondial.
 - Continuer d'appuyer TV5 Québec Canada, TV5 MONDE et l'application TV5MONDEplus pour mettre en valeur le contenu de la Francophonie au Canada et le contenu francophone canadien à l'étranger.
 - Aider les organismes canadiens à rendre leur contenu plus accessible et à le promouvoir à l'échelle internationale par le biais du Fonds des médias du Canada.

Les Canadiens sont mieux équipés pour contrer les effets de la désinformation en ligne.

En 2024-2025, le Ministère entreprendra les activités suivantes à l'appui de ce résultat ministériel :

- Présenter un nouveau projet de loi sur les méfaits en ligne au Parlement et appuyer le processus législatif.
- Continuer à fournir une composante non réglementaire clé pouvant tirer parti d'outils de lutte contre les préjudices en ligne par la sensibilisation du public, la recherche par des tiers et les activités d'alphabétisation par le biais du Programme de contributions en matière de citoyenneté numérique.
- Étudier les possibilités d'officialiser les Principes directeurs sur la diversité des contenus en ligne.
- À la suite d'une évaluation d'un programme en 2022-2023, mettre pleinement en œuvre les engagements relatifs à l'Initiative de citoyenneté numérique concernant l'examen annuel des efforts déployés à l'échelle du gouvernement en matière de désinformation, la révision de son comité de gouvernance interne et la clarification des rôles et des responsabilités existants d'ici juin 2024.

Principaux risques

La réduction des dépenses de programme résultant des efforts de restructuration des dépenses publiques risque d'avoir une incidence sur le secteur des arts et de la culture. Pour atténuer ce risque, le Ministère collaborera étroitement avec d'autres ministères fédéraux afin de trouver des occasions et des mécanismes supplémentaires pour aider le secteur tout en tenant compte de la diminution du soutien découlant de la réduction des dépenses.

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- Dépenses prévues : 542 269 777 \$
- Ressources à temps plein prévues : 412

Priorités gouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes plus

Divers programmes à l'appui de cette responsabilité essentielle s'efforceront d'obtenir des résultats inclusifs dans le paysage culturel en 2024-2025 :

- Les programmes des Arts analyseront les données du recensement pour mieux comprendre la composition de la main-d'œuvre artistique, y compris les facteurs intersectionnels. Il entreprend également une analyse intersectionnelle des données du Sondage sur l'accès et la disponibilité des arts et du patrimoine afin de mieux comprendre les habitudes de fréquentation des arts par les Canadiens.
- Le Ministère poursuivra son travail avec le Conseil des Arts du Canada et d'autres organismes canadiens de soutien aux arts pour faire avancer les initiatives de collecte de données démographiques sur les organismes artistiques.
- Le Programme de contributions en matière de citoyenneté numérique continuera de chercher à mieux comprendre comment la désinformation affecte différemment les Canadiens et à déterminer les mesures et les interventions stratégiques potentielles pour protéger et aider les plus vulnérables.
- Le Fonds de la musique du Canada continuera d'offrir des mesures incitatives aux entreprises du secteur de la musique pour qu'elles investissent dans le développement de la carrière des artistes issus des groupes méritant l'équité. En outre, il continuera de s'efforcer à atténuer les obstacles systématiques auxquels sont confrontés les groupes méritant l'équité et de déterminer les changements qui pourraient être apportés à court, moyen et long terme au programme. Enfin, le Fonds demande que les bénéficiaires initiaux et les associations sectorielles soutenues mettent en place des politiques d'égalité des genres, de diversité et d'inclusion pour les postes de direction et les conseils d'administration et d'en rendre compte, ce qui, à son tour, permet de mieux rendre compte de l'impact de ces politiques.
- Le Fonds du livre du Canada continuera d'inciter les éditeurs de livres à produire et à promouvoir davantage d'œuvres d'auteurs issus des communautés de langue officielle en situation minoritaire et des communautés autochtones et racialisées.
- Le programme du Fonds du Canada pour les périodiques octroie des fonds supplémentaires et des critères d'admissibilité spéciaux aux magazines et aux journaux communautaires desservant les

populations autochtones, ethnoculturelles, des communautés de langue officielle en situation minoritaire et 2ELGBTQI+. Le Ministère prévoit de soutenir des recherches qui permettront de mieux comprendre dans quelle mesure la diversité et l'inclusion sont pleinement intégrées dans les activités et les services des magazines et des journaux.

- Le programme Exportation créative Canada continuera à consacrer jusqu'à 30 % de son enveloppe de financement annuelle à des entreprises et organisations canadiennes qui appartiennent à au moins 50 % à des peuples autochtones ou à des membres de communautés méritant l'équité.
- L'équipe des politiques et des négociations commerciale continuera à contribuer à la négociation de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO afin de s'assurer que toutes les politiques relatives à l'identité intersectionnelles de l'ACS Plus sont prises en compte.
- S'appuyant sur les progrès réalisés au cours de la dernière année, le Fonds des médias du Canada continuera de faire ce qui suit :
 - poursuivre des stratégies visant à améliorer la parité des genres dans ses programmes. De plus, dans le cadre du budget de 2023, le Fonds des médias du Canada a reçu 20 millions de dollars pour 2024-2025 afin d'élargir les possibilités de financement pour les voix traditionnellement sous-représentées et augmenter le financement des contenus de langue française.
 - améliorer l'accès des groupes sous-représentés aux mécanismes de soutien fédéraux. Par exemple, les programmes suivants du Fonds des médias du Canada continueront d'appuyer des voix et des contenus diversifiés : le Programme pilote destiné aux communautés racisées, le Programme autochtone, le Programme de diversité linguistique, les programmes destinés aux communautés de langue officielle en situation minoritaire, le programme d'Aide à l'accessibilité et les mesures incitatives régionales.
 - maintenir ses processus de consultation avec les intervenants afin d'améliorer l'inclusivité de ses programmes. Le Ministère assistera la Société Fonds des médias du Canada dans ses démarches auprès de ces communautés afin de continuer à revoir et à mettre à jour l'architecture des programmes du Fonds des médias du Canada.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable des Nations Unies

Diverses activités relevant de cette responsabilité essentielle chercheront à contribuer indirectement au [Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies](#) et aux [Objectifs de développement durable](#) en :

- Offrant des possibilités de financement aux industries, entreprises et organisations créatives canadiennes pour des projets prêts à l'exportation et de développement des exportations en facilitant les possibilités commerciales à l'étranger par l'intermédiaire de la Stratégie d'exportation créative (ODD 8 – Travail décent et croissance économique).
- Le financement des arts soutient la formation spécialisée des artistes et des créateurs culturels en vue d'une carrière artistique professionnelle nationale ou internationale au plus haut niveau, menant à un emploi productif et à un travail décent pour tous (ODD 8).
- Continuer à contribuer activement à la vitalité du secteur audiovisuel canadien. Par exemple, les emplois générés par les productions financées par le Fonds des médias du Canada (ODD 8).

- Soutenir la mise en œuvre d'une *Loi sur la radiodiffusion* renouvelée afin de produire des effets positifs sur les réalités professionnelles des créateurs et de soutenir la croissance économique sur le marché de la création (ODD 8 et ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure).
- Soutenir le développement et la production de projets audiovisuels autochtones, soutenir les activités de développement du secteur et accroître la représentation des populations autochtones dans le secteur audiovisuel (ODD 8 et ODD 10 – Inégalités réduites).
- Améliorer les conditions matérielles de la créativité et de l'innovation artistiques grâce au Fonds du Canada pour les espaces culturels. Ce programme contribue à rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables (ODD 11 – Villes et communautés durables).
- Créer des occasions d'approfondir les connaissances des Canadiens concernant les médias numériques, l'information et le civisme afin qu'ils soient plus résilients face à la désinformation (ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces).
- Assurer l'accès du public à l'information et la protection des libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux, par le biais du Fonds du Canada pour les périodiques et s'efforcer d'obtenir des investissements accrus (ODD 16). Le soutien apporté à ces communautés leur permettrait de continuer à avoir accès à des informations fiables, quelles que soient les pressions du marché ou les fluctuations économiques (ODD 10).
- Les intervenants du partenariat TV5, y compris le gouvernement du Canada, confirmeront leur engagement à promouvoir le développement durable et à veiller à ce qu'il soit pris en compte dans toutes les responsabilités liées à ce forum multilatéral international (ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs).

Vous trouverez de plus amples renseignements sur les contributions de Patrimoine canadien au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 ainsi qu'à la stratégie fédérale de développement durable dans notre [Stratégie ministérielle de développement durable](#).

Répertoire des programmes

Créativité, Arts et Culture est pris en charge par les programmes suivants dans le répertoire des programmes :

- Arts
- Cadre du marché culturel
- Soutien et développement des industries culturelles

Des informations complémentaires sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes de Patrimoine canadien sont disponibles sur l'[InfoBase du GC](#).

Responsabilité essentielle 2 : Patrimoine et célébrations

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Résultats et cibles](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)

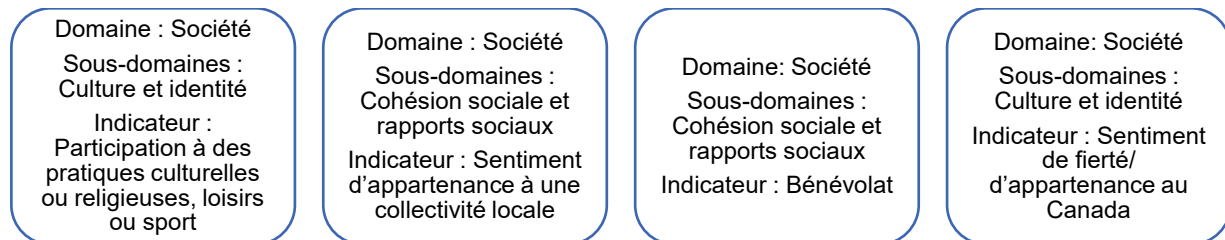
- [Principaux risques](#)
- [Aperçu des ressources prévues en 2024-2025](#)
- [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

Donner l'occasion aux Canadiens de participer aux célébrations et aux commémorations d'intérêt national, à des festivals locaux et à des activités liées au patrimoine. Investir dans le développement de matériel didactique et d'activités d'apprentissage qui offrent aux Canadiens la possibilité d'améliorer leur compréhension de l'histoire du Canada. Faciliter l'accès au patrimoine et aider les établissements du patrimoine à préserver et à présenter des collections patrimoniales à tous les Canadiens. Offrir des projets, des programmes et des services, des subventions, des contributions et des incitations fiscales, mener des projets de recherches, fournir des informations et des compétences qui font autorité, et appuyer la mise en application d'une législation en matière de patrimoine.

Répercussions sur la qualité de vie

Le Cadre de qualité de vie pour le Canada mesure le bien-être de la population canadienne. Il est organisé en domaines et sous-domaines, chacun comprenant plusieurs indicateurs. La responsabilité essentielle de Patrimoine et célébrations est alignée sur les domaines, sous-domaines et indicateurs clés ci-dessous.



Résultats et cibles

Les tableaux suivants présentent, pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle Patrimoine et célébrations, les indicateurs, les résultats des trois exercices les plus récemment déclarés¹, les cibles et les dates cibles approuvées en 2024-2025.

Tableau 6 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel :
Les Canadiens participent davantage aux célébrations et commémorations d'importance nationale.

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Nombre de participants à des événements et des activités en y assistant ou en tant que bénévoles	5 392 ¹²	345 304 ¹³	7 208 206 ¹⁴	7 500 000	Mars 2025
Nombre de participants à des événements et à des activités en visionnant des médias traditionnels et nouveaux médias ou en téléchargeant du matériel et de l'information connexe.	37 314 650 ¹²	40 291 024 ¹⁵	44 294 214 ¹⁶	30 000 000 ¹⁷	Mars 2025

¹² Dans le contexte de la pandémie, un grand nombre d'événements organisés ou financés par la direction générale des Événements majeurs, commémorations et Expérience de la capitale se sont déroulés de façon virtuelle. Ainsi, le nombre de Canadiens ayant participé en personne est très limité, alors que les participants virtuels ont presque doublé.

¹³ Ce nombre ne tient pas compte des visites ou des vues virtuelles uniques des Canadiens et, à ce titre, a été affiné en 2022-2023.

¹⁴ Pour la première fois en 2022-2023, depuis le début de la pandémie, la plupart des activités se sont déroulées sans restriction majeure et le nombre de participants en personne a donc augmenté de manière significative par rapport aux deux années précédentes. Il est attendu que ce nombre continue de croître pour atteindre les niveaux prépandémie au cours des prochaines années.

¹⁵ Un grand nombre d'événements organisés ou financés par la direction générale des Événements majeurs, commémorations et Expérience de la capitale se sont déroulés de façon virtuelle. Ce nombre ne tient pas compte des visites ou des vues virtuelles uniques des Canadiens et Canadiennes, et par conséquent, a été affiné en 2022-2023.

¹⁶ Bien que la plupart des activités organisées ou financées par la direction générale des Événements majeurs, commémorations et Expérience de la capitale ont eu lieu en présentiel pour la première fois cette année depuis le début de la pandémie, les éléments virtuels demeurent en demande et populaires. Ce nombre inclut également les participants pour des composantes limitées à l'année 2022-2023 comme le Fonds du jubilé de platine de Sa Majesté la reine Elizabeth II et le Fonds de réouverture.

¹⁷ La cible a été considérablement augmentée par rapport aux années précédentes afin de refléter les résultats obtenus au cours des dernières années.

Tableau 7 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel :

Les Canadiens de partout au pays ont régulièrement l'occasion de participer à la vie de leur collectivité grâce à des activités artistiques et patrimoniales locales.

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Nombre d'interprètes et de bénévoles qui participent aux activités financées par le programme de Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine annuellement.	181 413 (2019-2020)	47 988 ¹⁸ (2020-2021)	95 331 (2021-2022)	145 000	Mars 2025
Le total cumulatif par année de participants aux projets d'art et du patrimoine du programme de Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine.	23 221 181 (2019-2020)	21 410 746 ¹⁹ (2020-2021)	25 773 856 (2021-2022)	21 700 000 ²⁰	Mars 2025

Tableau 8 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel :

Le public a accès au patrimoine culturel.

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Nombre de visites en personne et en ligne dans les établissements du	740 811 ²¹	756 002 ²²	825 072 ²³	2 000 000	Mars 2025

¹⁸ Les résultats pour 2021-2022 sont fondés sur les projets de l'exercice 2020-2021. Les faibles taux de réponse et la diminution des résultats sont attribués aux annulations de projets ainsi qu'aux retards administratifs et de projets liés aux pressions créées par la pandémie. Au total, 244 projets ont été annulés en 2020-2021.

¹⁹ Les résultats de 2021-2022 sont basés sur les projets de l'exercice 2020-2021. Les bénéficiaires ont pu obtenir des résultats significatifs grâce aux flexibilités fournies, qui ont permis à tous les coûts liés aux activités numériques d'être considérés comme des dépenses admissibles pendant la pandémie, à un moment où la fréquentation et l'audience en ligne augmentaient, et où les rassemblements en personne étaient largement limités.

²⁰ Puisque les fonds d'urgence ont permis d'obtenir des résultats plus élevés que d'habitude au cours des années précédentes, la cible est fixée en fonction des attentes avant la pandémie de COVID-19, sur la base des données agrégées de 2018-2019 à 2020-2021.

²¹ La diminution de 62 % est due aux fermetures et la restriction de voyager liées à la pandémie de la COVID-19.

²² Une diminution à partir de 2020-2021 est en partie due à l'effet continu de la pandémie de la COVID-19, de nombreux musées ayant été soumis à des fermetures des installations et à des restrictions.

²³ La fréquentation du secteur du patrimoine continue d'être affectée par le COVID-19. Le secteur est toujours en relance et le nombre de visiteurs qui assistent aux expositions et aux activités de programmation publique n'a pas encore retrouvé les niveaux d'avant la pandémie.

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
patrimoine culturel accessibles grâce aux programmes et services patrimoniaux.					

Tableau 9 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel :

Les collections et les objets patrimoniaux sont préservés par les établissements du patrimoine au profit des générations présentes et futures.

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Nombre de collections et d'objets patrimoniaux dont la préservation a été appuyée par des programmes et services patrimoniaux.	43 941 159 ²⁴	60 808 711 ²⁵	30 443 389 ²⁶	100 000 ²⁷	Mars 2025

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de Patrimoine canadien sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).

Plans visant à atteindre les cibles

Les Canadiens participent aux célébrations et commémorations d'importance nationale.

En 2024-2025, le Ministère entreprendra les activités suivantes à l'appui de ce résultat ministériel :

- Faciliter les changements aux activités offertes par Patrimoine canadien dans la région de la capitale nationale en raison de divers facteurs, notamment la clôture de l'édition Lumières du Nord du Spectacle son et lumière sur la colline du Parlement, le projet de rénovation de l'édifice du Centre en cours, ainsi que d'autres initiatives de construction importantes dans les environs. Le Ministère trouve de nouvelles façons de faire et établit de nouveaux partenariats pour continuer de dynamiser le centre-ville et respecter son engagement envers la participation des Canadiens et des Canadiennes aux célébrations et aux commémorations d'importance nationale. Après le

²⁴ Le projet « Collections Management Database Upgrade », dirigé par The Fraser-Fort George Regional Museum en Colombie-Britannique, en partenariat avec The Exploration Place, a permis la numérisation de 1,5 million d'objets dans un nouveau système de base de données de collections. La préservation d'un objet patrimonial a été soutenue par les subventions de biens culturels mobiliers. Par le biais du financement du Fonds d'urgence, les bénéficiaires ont pu préserver et gérer 42 239 272 objets patrimoniaux/artéfacts.

²⁵ L'augmentation en générale est due au soutien du Fonds de relancement du Programme d'aide aux musées.

²⁶ Les résultats plus élevés que d'habitude sont dus au financement d'urgence temporaire lié à la pandémie. En 2022-2023, avec la levée des restrictions sanitaires liées à la pandémie de la COVID-19, les opérations de l'Institut canadien de conservation ont continué à revenir progressivement aux niveaux d'avant la pandémie et les services sur les sites de clients ont pu reprendre.

²⁷ Puisque les fonds d'urgence ont permis d'obtenir des résultats plus élevés que d'habitude les années précédentes, la cible est fixée en fonction des attentes antérieures à la pandémie de COVID-19.

déménagement prochain du Kiosque d'information de la capitale, les expériences des visiteurs sont appelées à se transformer afin de satisfaire à la demande de services d'interprétation et d'activités multiculturelles.

- Souligner les anniversaires significatifs en encourageant les Canadiens et les Canadiennes à participer et à célébrer ces jalons de notre histoire, y compris le centenaire de l'Aviation royale canadienne, qui sera mis en valeur dans le cadre de diverses initiatives.
- Poursuivre le développement du Monument national sur les pensionnats autochtones. À la suite de l'annonce de la sélection du site en 2023, le Comité directeur dirigé par des survivants continuera de superviser le projet et les travaux seront axés sur l'établissement et la mise en œuvre du processus de sélection de la conception du monument.
- Débuter la construction de deux monuments majeurs : le Monument national 2ELGBTQI+ et l'œuvre d'art commémorative d'Affaires mondiales Canada.

Les Canadiens de partout au pays participent à la vie de leur collectivité grâce à des activités artistiques et patrimoniales locales.

En 2024-2025, le Ministère entreprendra les activités suivantes à l'appui de ce résultat ministériel :

- Appuyer les événements communautaires dans le cadre du volet Festivals locaux du programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine, tels que le « Festival de la fierté queer » à Toronto (Ontario), qui comprendra une série de spectacles de théâtre, de musique, de danse et d'humour 2ELGBTQI+, ainsi que des activités communautaires de base qui mettront en vedette les talents émergents de Toronto.
- Financer des initiatives commémoratives locales dans le cadre du volet Commémorations communautaires du programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine, telles que la « Commémoration du centenaire de la fermeture du village de Saint-Cyriac » à Lac-Kénogami (Québec), qui souligne le 100e anniversaire de la fermeture du village à la suite de l'expropriation de ses habitants en vue de la construction des barrages et de l'exploitation de l'énergie hydraulique du lac adjacent.
- Appuyer des projets d'immobilisations locaux par l'entremise du volet Fonds des legs du programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine, tels que le « 150e anniversaire de Charles Macdonald – restauration de la Concrete House » à Centreville (Nouvelle-Écosse), qui souligne le 150e anniversaire de la naissance de Charles Macdonald, propriétaire et exploitant d'une usine de ciment et de briques qui était au cœur de l'économie de la communauté, et dont l'engagement local et les points de vue sur le travail, la politique et la démocratie ont permis d'améliorer la qualité de vie de ses travailleurs et de la communauté.
- Patrimoine canadien fera progresser la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de 2022-2023 de l'exécution du programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine entre 2015-2016 et 2020-2021.
- Le Ministère examinera également les recommandations découlant d'un examen de l'efficacité de l'exécution du programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine qui a été achevé à la fin de 2023-2024.

Le public a accès au patrimoine culturel.

En 2024-2025, le Ministère entreprendra les activités suivantes à l'appui de ce résultat ministériel :

- Poursuivre les efforts de renouvellement de la politique muséale.
- Continuer d'appuyer les jeunes qui travaillent dans les secteurs du patrimoine, des arts et de la culture par le biais du programme Jeunesse Canada au travail – Patrimoine. Le programme permet aux organismes patrimoniaux d'embaucher des jeunes pour des emplois à court terme et des stages, qui renforcent également la possibilité aux organismes de maintenir leurs opérations dans des fonctions clés, permettant ainsi au public d'avoir accès au patrimoine.

Les collections et les objets patrimoniaux sont préservés par les établissements du patrimoine au profit des générations présentes et futures.

En 2024-2025, le Ministère entreprendra les activités suivantes à l'appui de ce résultat ministériel :

- Continuer d'offrir, par le biais du Programme d'aide aux musées, une aide financière aux organismes du patrimoine afin de favoriser le développement de compétences, de pratiques et de connaissances professionnelles liées à des fonctions muséales essentielles comme la gestion des collections; d'améliorer la compréhension et la connaissance du patrimoine culturel autochtone au Canada, et de sensibiliser de nouveaux publics par la conception et la présentation d'expositions itinérantes.
- Continuer d'offrir son soutien aux institutions canadiennes par l'intermédiaire du Programme d'indemnisation des expositions itinérantes au Canada pour la présentation d'expositions de haute qualité sur des thèmes et des sujets s'adressant à divers publics partout au Canada.
- Lancer leur nouveau programme pour les professionnels émergents par le biais de l'Institut canadien de conservation et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine. Ce programme offrira des stages rémunérés et renforcera leur capacité à servir la communauté du patrimoine tout en offrant des occasions de perfectionnement professionnel.
- À la suite d'une série d'engagements avec les associations muséales provinciales et territoriales en 2023-2024, l'Institut canadien de conservation et le Réseau canadien d'information procéderont en 2024-2025 à la revue de leur offre de service afin de mieux répondre aux besoins du secteur du patrimoine.
- L'Institut canadien de conservation et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine offriront deux nouveaux ateliers avancés en 2024-2025 portant sur des besoins particuliers du secteur du patrimoine en ce qui concerne les collections patrimoniales, notamment la numérisation pour les établissements du patrimoine et le sauvetage en cas d'urgence pour les collections patrimoniales.

Le Ministère entreprendra également les activités suivantes à l'appui de cette responsabilité essentielle :

- Continuer de veiller à ce que la population canadienne ait accès à l'histoire du Canada, à l'éducation civique et aux politiques publiques, notamment par le biais du Fonds de l'histoire du Canada.
- Appuyer la création de nouvelles ressources d'apprentissage, telle que la société Hungry Eyes Media Inc. dans l'élaboration de ressources didactiques pour les éducateurs et les apprenants axées sur la série de documentaires BLK : An Origin Story. Le matériel didactique fournira davantage de

renseignements et rectifiera les données historiques sur la présence des Noirs et leurs contributions au développement du Canada, notamment en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique, où ils ont joué un rôle important.

Principaux risques

Les limites au niveau des ressources humaines et les contraintes financières découlant de l'incertitude économique mondiale, de la hausse de l'inflation, de l'augmentation des coûts et des réductions des dépenses ministérielles mettent à risque la capacité de Patrimoine canadien à faire progresser, à financer et à mettre en œuvre les activités et les initiatives liées au patrimoine et aux célébrations. Pour atténuer ce risque, il pourrait être nécessaire de rajuster l'ampleur des activités et des initiatives afin d'en assurer la réussite. Des solutions efficaces seront également identifiées en planifiant, en sollicitant des ressources supplémentaires et en travaillant avec les partenaires internes et du portefeuille, ainsi qu'avec d'autres intervenants.

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- Dépenses prévues : 119 411 865 \$
- Ressources à temps plein prévues : 326

Priorités gouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes plus

Divers programmes relevant de cette responsabilité essentielle viseront à garantir des résultats inclusifs dans les activités liées au patrimoine et à la commémoration en 2024-2025 :

- Le Ministère continuera de s'assurer que les célébrations et commémorations financées encouragent la participation de diverses personnes et communautés à travers le pays, y compris dans les régions éloignées, afin que toutes et tous aient la possibilité de participer à des événements communautaires ouverts au public et gratuits. Les activités offrent l'occasion d'en apprendre davantage sur la diversité et l'inclusivité du Canada en promouvant et en mettant en valeur la diversité linguistique, culturelle et régionale du pays. Le Ministère s'efforce en outre d'inclure dans chaque événement des artistes qui représentent les nombreuses cultures qui composent la mosaïque de notre pays.
- Le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine et le Fonds de l'histoire du Canada mettront la mise en œuvre des recommandations découlant de l'examen ministériel en matière d'équité, de diversité et d'inclusion de 2022-2023, y compris celles qui ont trait à la capacité, la représentation et les ressources.
- Le programme Jeunesse Canada au travail dans les établissements du patrimoine s'est engagé à augmenter au fil du temps le pourcentage de jeunes sous-représentés travaillant dans le secteur du patrimoine, des arts et de la culture. Il continuera à prioriser les projets émanant d'employeurs autochtones, les projets destinés aux participants autochtones, les projets axés sur le patrimoine culturel autochtone ainsi que les projets destinés aux participants qui font face à des obstacles à l'emploi et aux participants méritant l'équité.

- Les lignes directrices du Programme d'aide aux musées définissent les priorités qui lui sont propres, notamment des projets émanant de communautés autochtones, ethnoculturelles et/ou racisées, de minorités de langue officielle, de communautés 2ELGBTQI+, de jeunes, de personnes en situation de handicap ou d'autres communautés mal desservies et mobilisant ces communautés. En outre, les projets favorisant la réconciliation avec les peuples autochtones sont prioritaires.
- Par ailleurs, le Programme d'aide aux musées offre désormais une plus grande souplesse aux demandeurs autochtones et a augmenté les limites de financement du volet Patrimoine autochtone. Ce volet appuie la conservation, la présentation et la gestion du patrimoine culturel autochtone au Canada et favorise la sensibilisation du public aux diverses cultures des peuples autochtones et leur compréhension.
- Le programme Désignation d'établissements et d'administrations publiques reconnaît formellement, par la publication de son nouveau guide de présentation des demandes, les connaissances autochtones traditionnelles comme une forme d'expertise admissible pour la désignation.
- L'Institut canadien de conservation et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine lanceront leur nouveau programme pour les professionnels émergents, qui offrira des stages rémunérés respectant les pratiques d'embauche du ministère favorisant l'inclusion de divers groupes démographiques. De plus, l'Institut canadien de conservation et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine procéderont à la revue de leur offre de service afin de mieux répondre aux besoins du secteur du patrimoine ainsi que de faire progresser la réconciliation et l'inclusivité dans la prestation de leurs services. Cette revue sera fondée sur les commentaires recueillis dans le cadre des séances de mobilisation auprès des associations muséales provinciales et territoriales qui ont eu lieu en 2023-2024 ainsi que des rencontres des groupes de travail internes portant sur la réconciliation avec les communautés autochtones, et sur l'équité, la diversité et l'inclusion.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable des Nations Unies

Diverses activités relevant de cette responsabilité essentielle chercheront à contribuer indirectement au [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) des Nations Unies et aux [Objectifs de développement durable](#) :

- Le programme Jeunesse Canada au travail dans les établissements du patrimoine, qui relève de la Stratégie emploi et compétences jeunesse, offre aux jeunes la possibilité d'acquérir les compétences et l'expérience nécessaires à la transition vers le marché du travail par des emplois de qualité dans le secteur du patrimoine, des arts et de la culture. En tant que seule composante du programme de la Stratégie emploi et compétences jeunesse dédiée au soutien de ce secteur, Jeunesse Canada au travail dans les établissements du patrimoine est le mieux placé pour appuyer le développement de compétences solides de la main-d'œuvre de ce secteur, en veillant à ce que les besoins de ce secteur important de l'économie soient satisfaits. (ODD 8 – Travail décent et croissance économique)
- L'augmentation de la participation des Canadiens à divers événements commémoratifs et d'importance nationale. Les activités commémoratives et les célébrations publiques et gratuites qui mettent en valeur la diversité de la culture canadienne permettent de créer des liens positifs et de promouvoir l'inclusion sociale de tous, indépendamment de l'âge, du sexe, du handicap, de la race,

de l'appartenance ethnique, de l'origine, de la religion, de la situation économique ou autre (ODD 10 – Inégalités réduites).

- Passer en revue les services offerts par l'Institut canadien de conservation et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine afin de s'assurer qu'ils répondent davantage aux besoins du secteur du patrimoine et de réduire les inégalités dans leur prestation. (ODD 10)

Vous trouverez de plus amples renseignements sur les contributions de Patrimoine canadien au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 ainsi qu'à la stratégie fédérale de développement durable dans notre [Stratégie ministérielle de développement durable](#).

Répertoire des programmes

Patrimoine et célébrations est pris en charge par les programmes suivants dans le répertoire des programmes :

- Célébrations, commémorations, symboles nationaux
- Engagement communautaire et patrimoine
- Préservation et accès au patrimoine
- Apprentissage de l'histoire canadienne

Des informations complémentaires sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes de Patrimoine canadien sont disponibles sur l'[InfoBase du GC](#).

Responsabilité essentielle 3 : Sport

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Résultats et cibles](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Principaux risques](#)
- [Aperçu des ressources prévues en 2024-2025](#)
- [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

Favorise et améliore la participation sportive au Canada, depuis l'introduction au sport jusqu'aux plus hauts échelons grâce aux paiements de transfert et au leadership en matière de politiques. Veille à ce que tous les Canadiens aient accès à des programmes sportifs de qualité dans un environnement sécuritaire et accueillant, sans discrimination liée à la race, au genre ou aux limitations physiques. Favoriser le développement d'athlètes de haut niveau, d'entraîneurs, d'officiels, de dirigeants et d'organisations au sein du système sportif canadien. Aide les collectivités canadiennes à accueillir les Jeux du Canada et des manifestations sportives internationales.

Répercussions sur la qualité de vie

Le Cadre de qualité de vie pour le Canada mesure le mieux-être des gens au Canada. Il est organisé en domaines et en sous-domaines qui contiennent tous plusieurs indicateurs. Les responsabilités essentielles relatives au sport sont harmonisées aux principaux domaines, sous-domaines et indicateurs ci-dessous. On ne s'attend cependant pas à ce que les activités financées par Sport Canada aient des répercussions tangibles sur la qualité de vie des Canadiens dans son ensemble.

Domaine : Société
Sous-domaine : Culture et identité
Indicateur : Participation à des activités culturelles et religieuses, récréatives ou sportives

Domaine : Saine gouvernance
Sous-domaine : Démocratie et institutions
Indicateur : Confiance à l'égard des institutions

Résultats et cibles

Les tableaux suivants présentent, pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle de Sport, les indicateurs, les résultats des trois exercices les plus récemment déclarés, les cibles et les dates cibles approuvées en 2024-2025.

Tableau 10 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel :
Les athlètes canadiens réussissent aux plus hauts niveaux de compétition.

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Indice de classement olympique du Canada pour les sports d'été.	Nouvel indicateur à partir de 2023-2024	Nouvel indicateur à partir de 2023-2024	Nouvel indicateur à partir de 2023-2024	11	Septembre 2024
Indice de classement olympique du Canada pour les sports d'hiver.	Nouvel indicateur à partir de 2023-2024	Nouvel indicateur à partir de 2023-2024	Nouvel indicateur à partir de 2023-2024	5	Mars 2026
Indice de classement paralympique du Canada pour les sports d'été.	Nouvel indicateur à partir de 2023-2024	Nouvel indicateur à partir de 2023-2024	Nouvel indicateur à partir de 2023-2024	19	Septembre 2024
Indice de classement paralympique du Canada pour les sports d'hiver.	Nouvel indicateur à partir de 2023-2024	Nouvel indicateur à partir de 2023-2024	Nouvel indicateur à partir de 2023-2024	3	Mars 2026

Tableau 11 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel :

Les enfants et les adolescents canadiens sont inscrits dans une activité sportive.

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Nombre d'enfants et d'adolescents canadiens inscrits à une activité sportive.	s.o. ²⁸	3 652 198	s.o. ²⁹	4 500 000	Mars 2025

Tableau 12 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel :

Les Canadiens qui participent à une activité sportive, quel que soit leur genre, leur capacité physique, ou leur contexte culturel, sont satisfaits de la façon dont l'activité est fournie.

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage de Canadiens (enfants et adolescents) qui disent profiter d'expériences sportives dans un milieu sécuritaire.	82 %	83 %	s.o. ²⁹	87 %	Mars 2025
Pourcentage de Canadiens (enfants et adolescents) qui disent profiter d'expériences sportives dans un milieu accueillant.	80 %	79 %	s.o. ²⁹	88 %	Mars 2025
Pourcentage de participants canadiens aux sports de haut niveau qui disent profiter d'expériences sportives dans un milieu sécuritaire	Nouvel indicateur à partir de 2023-2024	Nouvel indicateur à partir de 2023-2024	Nouvel indicateur à partir de 2023-2024	s.o. ³⁰	Juin 2026

²⁸ Les données disponibles répondent à un sondage relié/par procuration des parents et tuteurs qui pose des questions sur la « participation » et non sur « l'inscription » au sport, et ne correspond donc pas exactement à cet indicateur. Il n'y a pas de sondage qui fait référence au nombre d'enfants et d'adolescents « inscrits », cela nécessitant un recensement spécifique qui donnerait un nombre d'enfants et d'adolescents inscrits à des programmes sportifs. Le sondage auprès des parents du Moniteur d'activité physique de l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie interroge les parents pour savoir si leur enfant (âgé de 5 à 17 ans) avait participé à un sport (défini au sens large comme des activités physiques impliquant habituellement une compétition et des règles, et qui développent compétences spécifiques) au cours des 12 derniers mois précédant la pandémie de la Covid-19 (mars 2019 à mars 2020). Ce pourcentage était de 79 %. Les parents ont également été interrogés sur la période pendant la pandémie, de mars 2020 à mars 2021 et ce pourcentage a diminué à 45 %. Ce sondage est une étude par panel menée en mai et juin 2021. Ces statistiques sont basées sur la 1ère des 3 vagues de collecte de données et seront mises à jour à la fin des 2e et 3e vagues de collecte de données.

²⁹ Les données pour cet indicateur proviennent de recherche en collaboration avec un partenaire tiers. En raison des difficultés rencontrées pour faire avancer les projets de recherche Patrimoine canadien n'a pas été en mesure d'effectuer la collecte de ces données pour 2022-2023.

³⁰ Sport Canada a élaboré deux nouveaux indicateurs pour répondre au besoin d'un environnement sportif sécuritaire et accueillant pour les participants canadiens aux sports de haut niveau. Les résultats de l'Enquête sur l'éthique, l'équité et la sécurité dans le sport (EESSES) n'étant pas disponibles au moment de la rédaction du Plan ministériel pour 2024-2025, une base de référence et un objectif seront établis en juin 2024, avec une date d'atteinte de la cible fixée à juin 2026.

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage de participants aux sports de haut niveau qui disent profiter d'expériences sportives dans un milieu accueillant.	Nouvel indicateur à partir de 2023-2024	Nouvel indicateur à partir de 2023-2024	Nouvel indicateur à partir de 2023-2024	s.o. ³⁰	Juin 2026

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de Patrimoine canadien sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).

Plans visant à atteindre les cibles

Les athlètes canadiens réussissent aux plus hauts niveaux de compétition.

En 2024-2025, le Ministère entreprendra les activités suivantes à l'appui de ce résultat ministériel :

- Continuer de faire progresser la Stratégie canadienne du sport de haut niveau et le Plan d'action pour aider les athlètes canadiens à réussir aux plus hauts niveaux de compétition. Sport Canada fournira du financement au Réseau des instituts du sport olympique et paralympique du Canada pour assurer la mise en place d'un environnement d'entraînement quotidien accueillant, accessible et sain. De plus, il surveillera et évaluera les données sur la performance des athlètes olympiques et paralympiques du Canada et appuiera le développement des sports qui ne sont pas présentés aux Jeux olympiques et aux Jeux paralympiques.
- Coordonner les efforts que déploie le gouvernement fédéral pour soutenir les manifestations sportives internationales et financer les préparatifs de l'équipe nationale. En 2024-2025, il collaborera notamment avec les principaux partenaires du gouvernement du Canada, entre autres sur le plan de la gestion des incidents et de la surveillance de la sûreté, en prévision des Jeux olympiques et paralympiques 2024 de Paris pour garantir la sécurité d'Équipe Canada aux Jeux. Par ailleurs, il soutiendra environ 60 manifestations internationales unisport auxquelles prendront part 2 000 personnes.
- Continuer d'appuyer et de gérer les activités fédérales pour l'accueil et l'optimisation de la Coupe du monde masculine 2026 de la Fédération internationale de football association (FIFA), pour la première fois en tant que coorganisateur de cet événement.
- Continuer de collaborer avec le Conseil des Jeux du Canada et d'autres intervenants en prévision des Jeux du Canada 2025 qui auront lieu à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, pour veiller à ce que les Jeux soient adéquatement financés, sécuritaires et efficaces.
- Continuer d'offrir un soutien financier direct aux athlètes canadiens de haut niveau dans le cadre du Programme d'aide aux athlètes. Le financement permettra aux athlètes de couvrir leurs dépenses liées à l'entraînement et aux compétitions et de compenser une partie des coûts associés à leurs frais de scolarité postsecondaires.
- Verser 2 millions de dollars à la Fondation paralympique du Canada pour la création d'un fonds de dotation destiné à offrir aux médaillés paralympiques une reconnaissance financière équivalente à celle que reçoivent actuellement les athlètes olympiques lorsqu'ils remportent une médaille aux Jeux.

Les enfants et les adolescents canadiens sont inscrits dans une activité sportive.

En 2024-2025, le Ministère entreprendra les activités suivantes à l'appui de ce résultat ministériel :

- Diriger l'approbation et le lancement de la Politique canadienne du sport renouvelée qui vise à fournir aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux les priorités du sport pour les dix prochaines années. Sport Canada réfléchira à la manière de mettre en œuvre la Politique canadienne du sport tout en soutenant les priorités du gouvernement fédéral, qui consistent à accroître l'accessibilité des programmes sportifs et la participation à ceux-ci et à favoriser des expériences et des environnements sportifs sains, sécuritaires et accueillants.
- Continuer de financer des projets ayant pour objectif de favoriser l'usage du sport au service du développement social dans les communautés autochtones, en veillant à ce que les projets sportifs communautaires répondent aux besoins de développement social soulevés par les communautés autochtones ainsi que les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ autochtones. Les projets mis en œuvre en 2024-2025 seront harmonisés à la conception et à l'exécution du programme du sport au service du développement social dans les communautés autochtones révisé. Les changements ont été apportés au programme à la suite d'un processus de consultation publique et des recommandations présentées à Sport Canada à l'automne 2023.

Les Canadiens qui participent à une activité sportive, quel que soit leur sexe, leur capacité physique, ou leur contexte culturel, sont satisfaits de la façon dont l'activité est fournie.

En 2024-2025, le Ministère entreprendra les activités suivantes à l'appui de ce résultat ministériel :

- Soutenir le gouvernement du Canada à mettre sur pied une commission sur l'avenir du sport au Canada afin d'examiner les causes systémiques de maltraitance dans le sport au Canada et d'en rendre compte. La Commission entreprendra un examen indépendant et prospectif du système sportif canadien en utilisant une approche tenant compte des traumatismes, centrée sur les personnes survivantes, et fondée sur les droits de la personne afin de favoriser la guérison et s'engagera sur la façon d'améliorer le système sportif au Canada. Les efforts déployés permettront de mieux éclairer l'élaboration des politiques et des programmes, car le gouvernement du Canada recevra des recommandations sur la façon d'améliorer le système sportif canadien, y compris, mais sans s'y limiter, sur les questions liées à la sécurité dans le sport, aux politiques, aux structures de financement, à la gouvernance, aux rapports, à la reddition de comptes, aux conflits d'intérêts, à l'harmonisation des systèmes, à la culture et aux considérations d'ordre juridique.
- Continuer à soutenir financièrement la mise en œuvre du programme Sport Sans Abus qui comprend les services du Bureau du commissaire à l'intégrité dans le sport. Le programme Sport Sans Abus est un programme indépendant qui vise à éliminer toutes les formes de harcèlement, de discrimination et d'abus dans le sport canadien. Il est chargé d'enquêter sur les infractions signalées au Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport et d'imposer des sanctions aux personnes qui enfreignent le Code. En 2024-2025, le programme Sport Sans Abus continuera d'offrir les services suivants aux participants et aux organismes de sport : une ligne d'assistance du sport, un programme de subventions pour la recherche sur le sport, une bibliothèque pour l'éducation sportive, un programme d'accréditation de l'éducation, un programme d'aide juridique, des services de santé mentale et un soutien politique.

- Continuer d'appuyer le système sportif par la mise en œuvre d'initiatives en matière d'équité des genres et d'équité, de diversité et d'inclusion. Ce soutien comprendra des activités visant à améliorer les recherches et les données pour éclairer la prise de décisions fondées sur des preuves, comme des partenariats avec l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, les Instituts de recherche en santé du Canada et Statistique Canada, à aider les organismes nationaux de sport à renforcer leur capacité en matière d'équité des genres et d'équité, de diversité et d'inclusion par le biais de politiques, à la planification de mesures et à la gouvernance, au financement de projets d'équité des genres et d'équité, de diversité et d'inclusion visant à accroître la participation des femmes, des filles et des personnes dignes d'équité dans le sport et à soutenir l'unité Équité des genres, inclusion et innovation de Sport Canada, y compris la prestation des programmes et les frais généraux.
- Sport Canada a mis sur pied une Direction de conformité et de responsabilisation qui élaborera et mettra en œuvre des activités de conformité, de surveillance et de responsabilisation améliorées qui reposeront sur un outil d'évaluation du risque et seront intégrées au cadre de financement. Elle établira un savoir-faire dans les domaines de la gouvernance et de la conformité et mettra au point des mesures progressives pour les organismes de sport qui ne respectent pas leurs accords de contribution et les attentes liées aux exigences en matière de gouvernance, de sécurité dans le sport et d'équité, diversité et inclusion.
- S'assurer que tous les organismes de sport financés par le gouvernement fédéral disposent de politiques appropriées sur la sécurité et l'intégrité dans le sport, y compris des politiques sur les commotions cérébrales, le dopage et la maltraitance, et offrent un mécanisme sécuritaire et indépendant pour signaler les allégations de maltraitance ainsi que des formations sur la prévention du harcèlement et des abus.
- Soutenir la mise en œuvre d'un programme canadien antidopage conforme au Code mondial antidopage et à la Convention internationale contre le dopage dans le sport de l'UNESCO.

Principaux risques

Les enjeux liés à la sécurité dans le sport mettent en péril la confiance que les Canadiens accordent aux programmes, aux activités et aux initiatives sportives, y compris ceux qui sont financés et mis en œuvre par Patrimoine canadien. Pour atténuer ce risque, le Ministère continuera de soutenir le programme Sport Sans Abus, y compris les services du Bureau du Commissaire à l'intégrité du sport, et d'encourager et d'inciter les organismes de sport financés par le gouvernement fédéral à devenir signataires du programme. Il exigera une plus grande reddition de comptes dans les accords de contribution avec les bénéficiaires et obligera que tous les organismes nationaux de sport qui reçoivent du financement à élaborer des politiques et des plans d'action d'équité des genres, d'équité, de diversité et d'inclusion dans le but de créer une culture d'inclusion pour tous les participants au sport. Le Ministère continuera de faire connaître, par les médias et en posant des questions au Parlement, l'engagement du gouvernement canadien à renforcer la responsabilisation et à lutter contre la maltraitance dans le sport.

En raison du manque de ressources dont disposent les organismes nationaux de sport pour relever adéquatement les défis nouveaux et émergents, il est possible que Patrimoine canadien soit incapable d'atteindre certains objectifs. Pour atténuer ce risque, le Ministère ciblera le financement dans les domaines prioritaires (c.-à-d. sport sécuritaire, gouvernance, égalité des sexes, équité, diversité et inclusion). De plus, il continuera de collaborer avec les intervenants, en particulier les gouvernements

provinciaux et territoriaux, pour cerner les priorités et harmoniser les efforts, lorsque cela est possible, afin d'optimiser les retombées.

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- Dépenses prévues : 253 589 681 \$
- Ressources à temps plein prévues : 148

Priorités gouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes plus

Diverses activités relevant de cette responsabilité essentielle viseront à garantir des résultats inclusifs dans le système sportif canadien en 2024-2025 :

- Conformément à une annonce de financement du mois de juin 2023, le Programme de soutien au sport recevra 7 millions de dollars en 2024-2025 en vue d'appuyer l'équité des genres, l'équité, la diversité et l'inclusion dans le sport. Les fonds seront alloués à des projets visant à accroître, à maintenir et à soutenir la participation des femmes et des filles dans le sport, ainsi qu'à renforcer l'équité et à créer des occasions pour les Autochtones, les personnes issues des communautés noires et des communautés minoritaires racisées et religieuses, les personnes 2ELGBTQI+ et les nouveaux arrivants au Canada afin qu'ils puissent participer au sport et y exceller. Les résultats escomptés comprennent l'augmentation du nombre de femmes et de personnes en quête d'équité dans les postes d'entraîneurs, d'arbitres et de dirigeants, ainsi que la hausse des possibilités de participation au sport pour les filles, les femmes et les personnes en quête d'équité.
- Tous les organismes nationaux de sport qui reçoivent du financement de référence devront rendre des comptes sur l'amélioration de l'équité, de la diversité et de l'inclusion au sein de leur organisme et de leur sport. Ils feront rapport de leurs plans en 2024-2025.
- L'unité de l'Équité des genres, de l'inclusion et de l'innovation de Sport Canada continuera de s'employer à reconnaître et à orienter les politiques et les programmes de sport de façon à tenir compte de la complexité des identités croisées dans le contexte de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de l'accessibilité dans le sport.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable des Nations Unies

Diverses activités relevant de cette responsabilité essentielle chercheront à contribuer indirectement au [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) des Nations Unies et aux [Objectifs de développement durable](#) :

- Financer des organismes de sport dont l'objectif est d'accroître la participation des jeunes au sport et à l'activité physique (ODD 3 – Bonne santé et bien-être).
- Fournir, par le biais du Programme d'aide aux athlètes, un financement aux athlètes brevetés qui satisfont aux critères d'entraînement et de compétition de haut niveau afin de les aider à payer les frais de scolarité et à obtenir une éducation de niveau postsecondaire, ainsi qu'une aide différée

pour les frais de scolarité des athlètes qui ont déjà bénéficié d'un brevet. (ODD 4 – Éducation de qualité)

- Renouveler les investissements visant à faire en sorte que le système sportif canadien reflète mieux la société canadienne aidant davantage de femmes à occuper des postes d'entraîneuses, d'officielles et de dirigeantes, et en offrant plus d'occasions aux filles et aux femmes de participer au sport (ODD 5 – Égalité entre les sexes, et ODD 10 – Inégalités réduites).
- Investir dans la collecte de données et la recherche nécessaires à la prise de décisions qui soutiennent les efforts visant à financer des activités qui favoriseront l'inclusion des femmes et d'autres groupes sous-représentés dans le sport. (ODD 5 et ODD 10).

Vous trouverez de plus amples renseignements sur les contributions de Patrimoine canadien au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 ainsi qu'à la stratégie fédérale de développement durable dans notre [Stratégie ministérielle de développement durable](#).

Répertoire des programmes

Sport est pris en charge par les programmes suivants dans le répertoire des programmes :

- Développement du sport et performance de haut niveau

Des informations complémentaires sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes de Patrimoine canadien sont disponibles sur l'[InfoBase du GC](#).

Responsabilité essentielle 4 : Diversité et inclusion

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Résultats et cibles](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Principaux risques](#)
- [Aperçu des ressources prévues en 2024-2025](#)
- [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)
- [Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière](#)

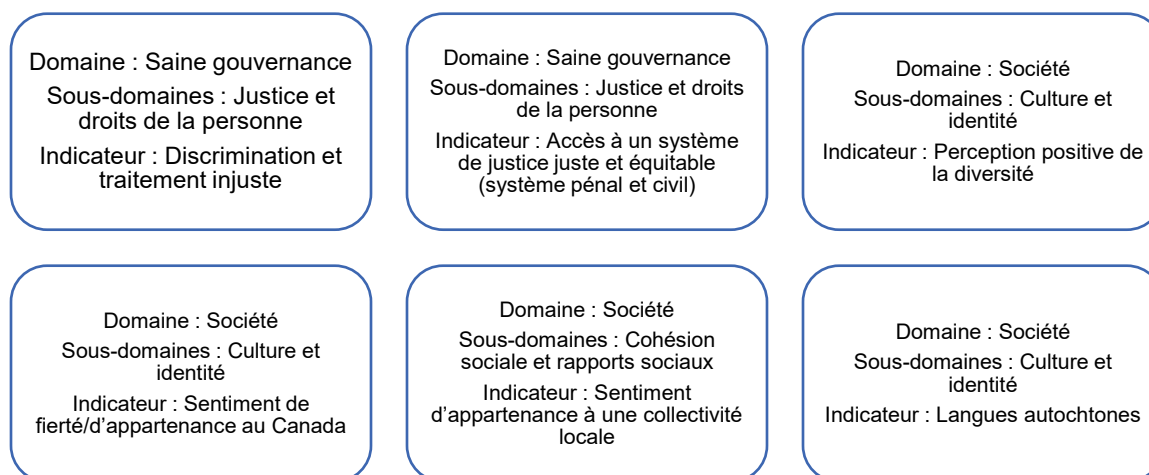
Description

Visé à célébrer la diversité, l'identité et le patrimoine multiculturels du Canada, favoriser le développement de collectivités résilientes et renforcer les droits des Canadiens, afin d'encourager la diversité et l'inclusion et d'appuyer la législation sur le multiculturalisme. Promeut et appuie l'application à l'échelle nationale des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, les droits constitutionnels et quasi constitutionnels au Canada. Travaille en collaboration avec une multitude d'organisations gouvernementales et non gouvernementales à l'appui de l'exécution de programmes et

de la prestation de services portant sur la diversité et l'inclusion. Appuie l'engagement, la participation et l'inclusion des jeunes Canadiens dans leur collectivité et dans le cadre d'activités d'échange. Revitalise, préserve et promeut les langues et les cultures autochtones, célèbre les réalisations et soutient les communautés autochtones au moyen d'investissements dans diverses initiatives.

Répercussions sur la qualité de vie

Le Cadre de qualité de vie pour le Canada mesure le bien-être de la population canadienne. Il est organisé en domaines et sous-domaines, chacun comprenant plusieurs indicateurs. La responsabilité essentielle de la Diversité et de l'inclusion est alignée sur les domaines, sous-domaines et indicateurs clés ci-dessous.



Résultats et cibles

Les tableaux suivants présentent, pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle Diversité et inclusion, les indicateurs, les résultats des trois exercices les plus récemment déclarés, les cibles et les dates cibles approuvées en 2024-2025.¹

Tableau 13 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel : Les Canadiens accordent de l'importance à la diversité.

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage de Canadiens qui croient que la diversité ethnique et culturelle est une valeur partagée.	s.o.	80 % ³¹	80 % ³² (2021-2022)	80 %	Mai 2025

³¹ Les résultats ont été publiés en 2021-2022, mais les données ont été recueillies en 2020-2021.

³² Les données pour 2022-2023 ne sont pas disponibles, car elles sont collectées tous les 5 ans.

Tableau 14 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel :
Les Canadiens accordent de l'importance aux droits de la personne.

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage des Canadiens qui considèrent les droits de la personne comme étant une valeur collective.	s.o.	s.o.	s.o. ³³	86 % ³⁴	Mars 2025

Tableau 15 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel :
Du financement est accessible pour les personnes ou les groupes qui souhaitent lancer des causes liées aux droits et aux libertés couvertes par le Programme de contestation judiciaire, ou y participer.

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Le nombre de bénéficiaires de financements accordés à des causes liées aux droits et libertés des personnes au Canada dans le cadre du programme de contestation judiciaire.	57	41 ³⁵	74	57 ³⁶	Novembre 2025

Tableau 16 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel :
Augmentation de l'utilisation des langues autochtones

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Nombre de membres des Premières Nations qui savent parler une langue autochtone.	Nouvel indicateur à partir de 2024-2025	Nouvel indicateur à partir de 2024-2025	Nouvel indicateur à partir de 2024-2025	174 596 ³⁷	Avril 2026

³³ Les données sont consolidées et analysées tous les 5 ans par Statistique Canada. La prochaine publication est prévue pour 2025.

³⁴ La cible a été fixée sur la base des résultats de l'Enquête Sociale Générale pour 2020 (86 %), qui ont été publiés en 2023.

³⁵ Moins de demandes que prévu ont été reçues par le Programme de contestation judiciaire, attribuées à la pandémie.

³⁶ La cible était établie sur la moyenne des résultats des trois dernières années.

³⁷ Pour faire progresser la mise en œuvre de la *Loi sur les langues autochtones*, le ministère du Patrimoine canadien travaille avec des représentants des Premières Nations, des Inuits et des Métis afin d'appuyer leurs efforts pour se réappropriier, revitaliser, maintenir et renforcer les langues autochtones au Canada. Dans ce contexte, cette cible a été élaborée en collaboration avec nos partenaires autochtones. Cette cible représente la valeur la plus basse d'une plage de ± 5 % par rapport à la base de référence (soit 174 596 à 192 974).

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Nombre de Métis qui savent parler une langue autochtone.	Nouvel indicateur à partir de 2024-2025	Nouvel indicateur à partir de 2024-2025	Nouvel indicateur à partir de 2024-2025	7 899 ³⁸	Avril 2026
Nombre d'Inuits qui savent parler une langue inuite.	Nouvel indicateur à partir de 2024-2025	Nouvel indicateur à partir de 2024-2025	Nouvel indicateur à partir de 2024-2025	38 955 ³⁹	Avril 2026

Tableau 17 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel :

Les jeunes apprécient davantage la diversité et les aspects partagés de la réalité canadienne.

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage des participants au Programme Échanges Canada qui affirment qu'ils ont une meilleure compréhension de ce que les Canadiens ont en commun.	81 % (2019-2020)	75 % ⁴⁰ (2020-2021)	75 % ⁴¹ (2021-2022)	85 %	Février 2026
Pourcentage des participants au Programme Échanges Canada qui affirment qu'ils ont une plus grande appréciation de la diversité du Canada.	86 % (2019-2020)	81 % ⁴⁰ (2020-2021)	80 % ⁴¹ (2021-2022)	90 %	Février 2026

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de Patrimoine canadien sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).

³⁸ Cette cible représente la valeur la plus basse d'une plage de ± 5 % par rapport à la base de référence (soit 7 899 à 8 731).

³⁹ Cette cible représente la valeur la plus basse d'une plage de ± 5 % par rapport à la base de référence (soit 38 955 à 43 055).

⁴⁰ Les statistiques fournies sont les données les plus récentes disponibles. Les résultats des sondages des participants ne sont disponibles que l'année financière suivante. Les statistiques présentées dans le tableau reflètent les résultats des sondages de 2020-2021.

⁴¹ Les statistiques fournies sont les données disponibles les plus récentes. Les résultats des sondages des participants ne sont disponibles que l'année financière suivante. Les statistiques présentées dans le tableau reflètent les résultats des sondages de 2021-2022. Pour 2021-2022, la pandémie a entraîné des répercussions sur le Programme. De nombreux projets, y compris ceux réalisés par des organismes bénéficiant d'un financement important depuis de nombreuses années, ont été livrés en virtuel, réduits, reportés ou annulés. Par conséquent, les taux de réponse au sondage et les résultats réels pendant la pandémie sont inférieurs à la normale, mais demeurent acceptables selon les objectifs et seuils établis. Le Programme continuera de surveiller le rendement.

Plans visant à atteindre les cibles

Les Canadiens accordent de l'importance à la diversité.

Le budget 2023, prévoit 25,4 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans, à partir de 2023-2024, et 0,6 million de dollars annuellement par la suite à l'appui de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme et des efforts de lutte contre toutes les formes de racisme, y compris, mais sans s'y limiter, le racisme envers les Autochtones, les Noirs, les Asiatiques, ainsi que l'antisémitisme et l'islamophobie. Pour répondre à cette priorité, le Ministère entreprendra les activités suivantes, en 2024-2025, à l'appui de ce résultat ministériel :

- Lancer la Stratégie de lutte contre le racisme renouvelée et le nouveau Plan d'action national de lutte contre la haine. Ces mesures soutiendront des projets communautaires qui veillent à ce que les communautés touchées disposent des ressources dont elles ont besoin pour parvenir l'égalité des Canadiens et des Canadiennes sur les plans économique, social, culturel et politique, tout en sensibilisant la population aux questions liées au racisme et à la haine au Canada.
- Poursuivre, par le biais de protocoles d'entente, la collaboration avec Statistique Canada et Justice du Canada sur des projets de recherche afin de faire progresser les objectifs de la stratégie.
- Continuer de financer des projets communautaires par le biais du Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme.
- Continuer d'appuyer le mandat national de l'envoyé spécial pour la préservation de la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme.
- Continuer d'appuyer la représentante spéciale chargée de la lutte contre l'islamophobie.
- Continuer de préserver et de mettre en valeur le patrimoine multiculturel des Canadiens grâce des événements tels que les commémorations pour le Mois de l'histoire des Noirs, le Mois du patrimoine asiatique, le Mois du patrimoine juif et le Mois du patrimoine islamique.

Les Canadiens accordent de l'importance aux droits de la personne.

En 2024-2025, le Ministère entreprendra les activités suivantes à l'appui de ce résultat ministériel :

- Favoriser une compréhension et une sensibilisation accrues aux droits de la personne en faisant la promotion des principales journées nationales et internationales de commémoration et de sensibilisation, comme la Journée des droits de la personne, par le biais des médias sociaux, d'événements et d'autres activités.
- Coordonner la traduction de la *Charte canadienne des droits et libertés* en d'autres langues autochtones.
- Assurer la gestion des consultations fédérales, provinciales et territoriales sur les questions relatives aux droits de la personne, et y participer. Ce rôle comprend le suivi des priorités définies à la suite du Forum des ministres responsables des droits de la personne de 2023, la planification du Forum des ministres responsables des droits de la personne qui se tiendra en Saskatchewan en 2025-2026 et la gestion du processus de production de rapports sur la mise en œuvre par le Canada de ses obligations internationales en matière de droits de la personne.
- Coordonner la participation provinciale et territoriale à la comparution devant le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes pour l'examen du dixième rapport du Canada

en vertu de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* et la comparution devant le Comité des droits des personnes handicapées pour l'examen du deuxième et troisième rapport du Canada en vertu de la *Convention relative aux droits des personnes handicapées*.

- Diffuser de l'information concernant les organes conventionnels et les mécanismes des Nations Unies aux partenaires et aux parties prenantes.
- Élaborer des mécanismes fondés sur la distinction pour officialiser la participation des institutions représentatives des peuples autochtones à tous les processus du gouvernement du Canada pour la mise en œuvre continue des obligations du Canada en vertu des traités internationaux sur les droits de la personne; la surveillance et le compte rendu des obligations du Canada en vertu de ces traités; le suivi des recommandations des organes internationaux des droits de la personne, et l'examen de l'adhésion aux traités internationaux sur les droits de la personne auxquels le Canada n'est pas encore partie mais s'est engagé à respecter dans le Plan d'action de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*.
- Élaborer et appliquer le Cadre fédéral de mise en œuvre des droits de la personne, notamment par l'organisation de rencontres du Forum des DG sur les droits de la personne.

Du financement est accessible pour les personnes ou les groupes qui souhaitent initier des causes types liées aux droits et aux libertés couvertes par le Programme de contestation judiciaire, ou y participer.

En 2024-2025, le Ministère entreprendra l'activité suivante à l'appui de ce résultat ministériel :

- S'assurer que les fonds sont transférés à l'Université d'Ottawa et que le quorum est maintenu au sein des deux comités d'experts indépendants chargés de prendre des décisions concernant le financement et de veiller à la saine gestion du Programme de contestation judiciaire.

Augmentation de l'utilisation des langues autochtones.

En 2024-2025, le Ministère entreprendra les activités suivantes à l'appui de ce résultat ministériel :

- Mettre en œuvre de la *Loi sur les langues autochtones*, en se concentrant sur les engagements clés en matière de langues autochtones énoncés dans le Plan d'action de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, à savoir poursuivre la mise en œuvre des modèles de financement fondés sur les distinctions pour les langues autochtones et faire progresser les travaux sur l'accès aux services fédéraux en langues autochtones.
- Travailler avec les Premières Nations, les Inuits et la Nation métisse pour s'assurer que la *Loi sur les langues autochtones* continue d'être pleinement mise en œuvre et appuyée par un financement à long terme, prévisible et durable afin de préserver, promouvoir et revitaliser les langues autochtones au Canada.

Les jeunes apprécient davantage la diversité et les aspects partagés de la réalité canadienne.

En 2024-2025, le Ministère entreprendra les activités suivantes à l'appui de ce résultat ministériel :

- Faire progresser la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de l'exécution du programme Échanges Canada de 2014-2015 à 2018-2019 réalisée en 2022-2023.
- Mettre en œuvre des recommandations découlant d'un examen de l'efficacité de l'exécution du programme Les jeunes s'engagent qui a été achevé au milieu de l'exercice 2023-2024.
- Passer en revue les résultats et les conclusions d'un sondage effectué auprès des jeunes dans le cadre du programme Échanges Canada.

Pour appuyer la responsabilité essentielle, le Secrétariat fédéral de la jeunesse entreprendra aussi les activités suivantes en 2024-2025 :

- Continuer d'appuyer le Conseil jeunesse du premier ministre afin de s'assurer que le premier ministre, la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse, et divers ministères et organismes fédéraux bénéficient des conseils non partisans d'un groupe de jeunes engagés sur des questions qui sont importantes pour eux, pour le gouvernement et pour l'ensemble de la population du Canada.
- Continuer à mettre en avant les possibilités de mise en œuvre de la Politique jeunesse du Canada et à s'appuyer sur les priorités définies dans le premier Rapport sur l'état de la jeunesse. Il collaborera avec l'organisation sélectionnée dans le cadre d'un processus d'appel d'offres concurrentiel afin de consulter les jeunes et les partenaires concernés pour rédiger le deuxième Rapport sur l'état de la jeunesse, qui sera publié en 2025.
- Continuer de veiller à ce que la Politique la jeunesse du Canada et les priorités définies par les jeunes dans le premier Rapport sur l'état de la jeunesse soient défendues dans l'ensemble du gouvernement du Canada lors des réunions interministérielles consacrées au portefeuille de la jeunesse.

Principaux risques

Lutter contre le racisme est un objectif à long terme qui requiert un engagement continu ainsi que des changements systémiques et générationnels. Patrimoine canadien risque d'avoir du mal à obtenir des données factuelles, mesurables et exactes sur l'incidence de ses investissements en subventions et en contributions pour adresser les enjeux liés au racisme. Cette situation nuirait à la capacité du gouvernement du Canada à faire état des résultats obtenus. Pour atténuer ce risque, le Programme du multiculturalisme et de la lutte contre le racisme continuera d'améliorer sa méthodologie et ses outils de mesure du rendement afin d'évaluer l'efficacité de ses interventions, de mesurer les répercussions du programme, d'établir des preuves de ce qui fonctionne dans les interventions de lutte contre le racisme et d'appuyer l'amélioration des rapports et de l'élaboration des politiques.

Bien que le budget 2023 ait annoncé que les fonds du Programme de contestation judiciaire doublerait au cours des prochaines années et que Patrimoine canadien ait ajusté l'augmentation pour 2023-2024 afin d'aider le programme à absorber les fonds supplémentaires, il est possible que le Programme ne soit pas en mesure de décaisser la totalité des fonds qui lui sont alloués. Le Ministère travaillera en étroite collaboration avec le bénéficiaire du Programme pour s'assurer d'absorber les nouveaux fonds.

Le Programme des droits de la personne, en collaboration avec des partenaires clés, a participé à la consultation et à la mise en œuvre. Il se peut que les intervenants, comme les membres des groupes

sous-représentés, aient l'impression que certaines de leurs attentes n'ont pas été satisfaites. Des mesures sont déjà en place pour atténuer ce risque, fondées principalement sur un processus continu de discussion et de consultation avec ces partenaires afin que leurs points de vue et leurs commentaires puissent être intégrés aux activités de programme.

Les provinces et territoires, des partenaires clés pour le processus d'établissement de rapports à l'ONU sur les droits de la personne, pourraient faire face à des charges de travail significatives qui pourraient entraîner des retards dans la présentation de rapports aux Nations Unies, ce qui, à son tour, affecterait la perception de l'engagement du gouvernement du Canada à répondre aux instances internationales de défense des droits de la personne. Des efforts ont été déployés pour déterminer les outils qui aideront les provinces et les territoires à contribuer aux efforts du Canada.

Les contraintes en matière de ressources humaines et financières découlant de l'incertitude économique mondiale, de la hausse de l'inflation, de l'augmentation des coûts et des réductions des dépenses ministérielles pourraient compromettre la capacité de Patrimoine canadien de faire progresser, de financer et de mettre en œuvre des programmes. Pour atténuer ce risque, Patrimoine canadien travaillera avec ses partenaires internes pour communiquer de façon aussi claire et transparente que possible afin de gérer les attentes des demandeurs et des bénéficiaires des programmes. De plus, le Ministère communiquera les résultats et mettra en œuvre les recommandations découlant des examens de l'efficacité des programmes ou des sondages afin de maximiser la pertinence et l'efficacité des programmes.

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- Dépenses prévues : 250 734 482 \$
- Ressources à temps plein prévues : 203

Priorités gouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes plus

Divers programmes à l'appui de cette responsabilité essentielle chercheront à obtenir des résultats inclusifs en 2024-2025 :

- Le Programme du multiculturalisme et de lutte contre le racisme continuera à contribuer activement à l'objectif du gouvernement du Canada de préserver et mettre en valeur le patrimoine multiculturel des Canadiens tout en s'efforçant de réaliser l'égalité de tous les Canadiens dans la vie économique, sociale, culturelle et politique du Canada.
- Le Programme du multiculturalisme et de lutte contre le racisme lancera la Stratégie de lutte contre le racisme renouvelée et un nouveau Plan d'action national de lutte contre la haine. Ces mesures soutiendront des projets communautaires qui veillent à ce que les communautés touchées disposent des ressources dont elles ont besoin pour parvenir à l'égalité des Canadiens et des Canadiennes sur les plans économique, social, culturel et politique, tout en sensibilisant la population aux questions liées au racisme et à la haine au Canada.
- En faisant avancer la mise en œuvre de la *Loi sur les langues autochtones* ainsi que ses engagements dans le Plan d'action de la DNUDPA, la Direction générale des langues autochtones continuera à

faire progresser d'autres engagements clés du gouvernement, y compris la Voie fédérale concernant les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+⁴² autochtones disparues et assassinées.

- En s'appuyant sur les travaux en cours pour appliquer une optique décoloniale, antiraciste et d'accessibilité par la conception aux programmes ministériels axés sur l'engagement des jeunes, le Ministère :
 - Examinera et fera progresser la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de 2022-2023 de l'exécution du programme Échanges Canada entre 2014-2015 et 2018-2019;
 - Mettra en œuvre des recommandations découlant d'un examen de l'efficacité de l'exécution du programme Les jeunes s'engagent qui a été achevé en 2023-2024;
 - Examinera et communiquera les résultats et les conclusions d'un sondage effectué auprès des jeunes dans le cadre du Programme Échanges Canada afin de maximiser la portée, la pertinence et l'efficacité de ses programmes d'engagement des jeunes.
- En plus, pour donner suite aux opportunités identifiées dans l'exercice ACS Plus qui a été achevé en 2023-2024, le Ministère :
 - Évaluera les demandes de projets d'engagement des jeunes en fonction de la portée, de la diversité et du nombre de jeunes impliqués dans les propositions; et
 - Exigera des organisations financées qu'elles réalisent des projets d'une portée et d'une échelle géographique et démographique reflétant l'ensemble de la population des jeunes au Canada.
- Le Secrétariat fédéral de la jeunesse appuiera l'ACS Plus en :
 - Encourageant et en appuyant les ministères et les agences de l'ensemble du gouvernement à utiliser une lentille ACS Plus pour les jeunes lorsqu'ils effectuent des analyses politiques et fournissent des conseils sur les questions relatives à la jeunesse;
 - Promouvant son Outil d'analyse de l'impact sur les jeunes à l'intention des décideurs gouvernementaux, qui approfondit les « considérations d'âge » qui font partie de l'ACS Plus;
 - Mobilisant des intervenants afin d'atteindre les jeunes qui font face à des obstacles à l'équité, notamment les jeunes racisés et les jeunes des Premières nations, Inuits et Métis.
- En outre, le Secrétariat fédéral de la jeunesse utilisera une approche d'engagement centrée sur les jeunes pour l'élaboration du deuxième Rapport sur l'état de la jeunesse. Il soutiendra la participation des jeunes qui s'identifient à diverses identités, expériences et origines, y compris, mais sans s'y limiter, l'indigénité, la race, la culture et l'ethnicité, l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, la religion, la citoyenneté et le statut de nouvel arrivant, les capacités, la situation géographique, les profils et les circonstances économiques, et les profils linguistiques.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable des Nations Unies

Diverses activités relevant de cette responsabilité essentielle chercheront à contribuer indirectement au [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) des Nations Unies et aux [Objectifs de développement durable](#) :

⁴² 2ELGBTQQIA+, l'acronyme pour bispirituel, lesbienne, gai, bisexuel, transgenre, queer, en questionnement, intersexuel, asexuel et autres, est utilisé dans le contexte de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

- Fournir un financement par le biais du Programme de multiculturalisme et de lutte contre le racisme afin de soutenir le développement communautaire, les initiatives de lutte contre le racisme et les projets d'engagement qui favorisent la diversité et l'inclusion en encourageant l'interaction entre les groupes communautaires. Ce programme répond directement à l'objectif qui vise à réduire les inégalités en offrant un soutien aux communautés racialisées et en quête d'équité (ODD 10 – Inégalités réduites).
- Lancement de la nouvelle stratégie de lutte contre le racisme et un nouveau Plan d'action national de lutte contre la haine dans le cadre de l'engagement continu du gouvernement à lutter contre toutes les formes de racisme, de discrimination et de haine (ODD 10).
- Continuer la mise en œuvre de la *Loi sur les langues autochtones* en collaboration avec les peuples autochtones, en mettant l'accent sur les engagements du plan d'action de la DNUDPA, contribuera à renforcer l'identité culturelle autochtone et à accroître la participation des peuples autochtones à la société canadienne (ODD 10).
- Contribuer à la réduction des inégalités entre les jeunes en poursuivant la mise en œuvre de la politique de la jeunesse du Canada, en s'appuyant sur les six domaines prioritaires axés sur les jeunes du premier rapport sur l'état de la jeunesse (ODD 10).
- Patrimoine canadien veillera au partage des connaissances afin de faciliter une approche pangouvernementale pour traiter les questions relatives à la jeunesse et l'impact de leurs programmes, politiques et initiatives sur les jeunes (ODD 10).
- Fournir un soutien financier par l'intermédiaire du Programme de contestation judiciaire, pour que les Canadiens afin puissent porter devant les tribunaux des causes types d'importance nationale qui visent à clarifier et à faire valoir certains droits constitutionnels et quasi constitutionnels en matière de langues officielles et de droits de la personne. Ce faisant, le Programme contribue à créer une société plus équitable pour les Canadiens. En facilitant l'accès à la justice, le Programme contribue à réduire les inégalités et propose un recours aux Canadiens pour clarifier leurs droits, ce qui contribue à renforcer les institutions canadiennes (ODD 10 et ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces).
- Les activités d'initiatives telles que le Programme des droits de la personne constituent un élément essentiel de la promotion d'une culture nationale des droits de la personne au Canada. Elles permettent aux Canadiens de mieux connaître et comprendre leurs droits et les mesures prises par les gouvernements de partout au pays pour les protéger (ODD 10 et ODD 16).

Vous trouverez de plus amples renseignements sur les contributions de Patrimoine canadien au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 ainsi qu'à la stratégie fédérale de développement durable dans notre [Stratégie ministérielle de développement durable](#).

Répertoire des programmes

Diversité et inclusion est pris en charge par les programmes suivants dans le répertoire des programmes :

- Multiculturalisme et lutte contre le racisme
- Droits de la personne
- Langues autochtones
- Engagement des jeunes

Des informations complémentaires sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes de Patrimoine canadien sont disponibles sur l'[InfoBase du GC](#).

Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière

- Le Programme des langues et cultures autochtones a changé de nom pour devenir le Programme des langues autochtones afin de clarifier les objectifs du programme ; entre-temps, les expressions culturelles autochtones sont soutenues par d'autres programmes gérés par Patrimoine canadien et d'autres organisations fédérales. La description du programme a également été modifiée en conséquence.
- Tous les résultats et indicateurs ministériels du Programme des langues autochtones ont été modifiés pour se concentrer sur l'utilisation réelle des langues autochtones.

Responsabilité essentielle 5 : Langues officielles

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Résultats et cibles](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Principaux risques](#)
- [Aperçu des ressources prévues en 2024-2025](#)
- [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

Appuyer la promotion des deux langues officielles du Canada dans la société canadienne et le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire en collaborant avec des organismes bénévoles et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Favoriser une approche concertée pour assurer la participation de l'ensemble des institutions fédérales à la mise en œuvre des engagements de la *Loi sur les langues officielles* ainsi que la coordination d'initiatives horizontales.

Répercussions sur la qualité de vie

Le Cadre de qualité de vie pour le Canada mesure le bien-être de la population canadienne. Il est organisé en domaines et sous-domaines, chacun comprenant plusieurs indicateurs. La responsabilité essentielle des Langues officielles est alignée sur les domaines, sous-domaines et indicateurs clés ci-dessous.

Domaine : Société
 Sous-domaines : Culture et identité
 Indicateur : Connaissance des langues officielles

Domaine : Société
 Sous-domaines : Culture et identité
 Indicateur : Perceptions positives de la diversité

Résultats et cibles

Les tableaux suivants présentent, pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle Langues officielles, les indicateurs, les résultats des trois exercices les plus récemment déclarés,¹ les cibles et les dates cibles approuvées en 2024-2025.

Tableau 18 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel :
 Les Canadiens reconnaissent et appuient les langues officielles du Canada.

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage de Canadiens qui sont d'accord que les deux langues officielles (français/anglais) du Canada sont une partie importante de ce que signifie être Canadien.	60 %	60 %	54 % ⁴³	60 %	Mars 2025
Nombre de Canadiens qui peuvent soutenir une conversation dans leur deuxième langue officielle.	6 216 070	6 216 070	6 581 680	6 200 000 ⁴⁴	Mars 2025
Maintien du pourcentage des communautés de langue officielle en situation minoritaire qui vivent dans un rayon de 25 km d'un organisme culturel/artistique qui offre des services dans la langue minoritaire.	85,7 %	85,7 %	85,7 %	85 % ⁴⁵	Mars 2025

⁴³ Le résultat peut en partie être expliqué par la forte croissance du multilinguisme au pays (liée à la hausse de l'immigration internationale) et la diminution du poids relatif de la population francophone au Canada. En étant moins exposée à la langue française et plus exposée à une diversité de langues, il est possible que la population canadienne s'identifie moins aux deux langues officielles du pays.

⁴⁴ Une nouvelle cible est en cours d'analyse par le programme.

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Maintien du pourcentage des communautés de langue officielle en situation minoritaire qui vivent dans un rayon de 25 km d'un organisme de développement communautaire régional/local qui offre des services dans la langue minoritaire.	87,3 %	87,3 %	87,3 %	85 % ⁴⁵	Mars 2025

Tableau 19 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel :

Les institutions fédérales élaborent et mettent en œuvre des politiques et programmes qui tiennent compte de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*.

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage des institutions fédérales qui rendent compte, dans leurs bilans annuels, de résultats concrets pour la mise en œuvre de l'article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i> .	73,4 %	s.o.	93,7 % (2021-2022)	80 %	Mars 2025

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de Patrimoine canadien sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).

Plans visant à atteindre les cibles

Les Canadiens reconnaissent et appuient les langues officielles du Canada.

En 2024-2025, le Ministère entreprendra les activités suivantes à l'appui de ce résultat ministériel :

- Établir le Centre de renforcement de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, dans le but de mettre en œuvre sa fonction consacrée à la collaboration accrue avec le secteur communautaire dans toutes les régions :
 - Collaboration continue avec les intervenants externes au gouvernement du Canada dans l'optique « par, pour et avec » par Patrimoine canadien
 - Coordination régionale par Patrimoine canadien
- Collaborer avec les partenaires fédéraux et le secteur communautaire à la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 et ses diverses initiatives.

⁴⁵ La cible est la base de référence de l'indicateur.

- Renouveler les ententes bilatérales avec les gouvernements des provinces et des territoires en matière de langues officielles pour l'enseignement en langue maternelle et en langue seconde, ainsi que pour les services.

Les institutions fédérales élaborent et mettent en œuvre des politiques et programmes qui tiennent compte de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*.

En 2024-2025, le Ministère entreprendra les activités suivantes à l'appui de ce résultat ministériel :

- Établir le Centre de renforcement de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, dans le but de mettre en œuvre les fonctions d'appui suivantes aux institutions fédérales :
 - Coordination, mise en œuvre et reddition de comptes des stratégies fédérales quinquennales en matière de langues officielles (Plans d'action pour les langues officielles) par Patrimoine canadien et des initiatives qu'elles englobent;
 - Appui au Secrétariat du Conseil du Trésor pour l'élaboration du règlement portant sur la partie VII;
 - Renforcement de la collaboration et de la concertation entre les partenaires clés, notamment les communautés de langue officielle en situation minoritaire, et les institutions fédérales par l'application de l'optique « par, pour et avec » dans l'élaboration de politiques et de programmes déterminants pour la progression vers une réelle égalité des deux langues officielles dans la société canadienne;
 - Coordination régionale pour favoriser les partenariats, la tenue de consultations et une communication fréquente avec les gouvernements des provinces et des territoires, les intervenants communautaires et autres intervenants clés.
- Accroître la sensibilisation, la responsabilisation et la mobilisation des institutions fédérales, et de la haute direction de la fonction publique, en appuyant la sous-ministre de Patrimoine canadien dans son rôle de championne de la communauté des langues officielles.

Pour soutenir la responsabilité essentielle des Langues officielles, le Ministère entreprendra également les activités suivantes en 2024-2025 :

- Continuer la mise en œuvre de la *Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale* par les entreprises privées de compétence fédérale ;
- Organiser les préconsultations, les consultations prévues aux lois et règlements et les séances d'information auprès de diverses parties prenantes en vue de l'élaboration d'un règlement et la prise d'un décret.
- Informer les entreprises privées de compétence fédérale des nouvelles obligations et nouveaux droits en matière de langue de service et de langue de travail.
- Concevoir des outils pour appuyer l'application des nouveaux droits et nouvelles obligations, et donner accès à ces outils.
- Établir un processus pour que le gouvernement puisse procéder à l'estimation périodique du nombre d'enfants dont les parents ont le droit de les faire instruire dans la langue de la minorité francophone ou anglophone d'une province ou d'un territoire :

- Cette obligation doit miser sur un écosystème de données, qui comprend non seulement les questions du recensement de la population, mais aussi d'autres informations comme les projections linguistiques de Statistique Canada, et une collaboration renforcée avec les provinces et territoires, dont relèvent les conseils scolaires, pour favoriser la désagrégation des données.
- Collaborer avec Statistique Canada sur le dénombrement des ayants droit et les projections démographiques.
- Planifier le développement des outils nécessaires : écosystème de données (cueillette de données quantitatives et qualitatives), développement d'indicateurs de rendement pour obtenir un portrait juste de la situation.
- Établir une nouvelle pratique pour l'examen périodique de la Loi sur les langues officielles qui comprend les éléments suivants :
 - Envisager la période de 2023 à 2033, y compris une analyse exhaustive de l'épanouissement des minorités francophones et anglophones et de la protection et la promotion du français au Canada.
 - Planifier la mise en place des outils, des structures et du cadre conceptuel et méthodologique pour compiler la collecte et l'analyse systématique des données qui permettra au Ministère de se préparer pour l'examen périodique et approfondi de la *Loi sur les langues officielles* sur une période de 10 ans et tous les dix ans par la suite.
 - Assurer la gestion des parties prenantes internes et externes, y compris répondre aux demandes du public.

Principaux risques

Les deux langues officielles du Canada, le français et l'anglais, sont au cœur de l'identité canadienne. Les données du recensement de 2021 confirment un déclin du poids démographique de la population francophone au pays ainsi qu'une faible diminution observée du taux de bilinguisme de la population vivant à l'extérieur du Québec. Compte tenu de ces résultats, il existe un risque que la vitalité de la langue française, y compris le taux de bilinguisme à l'extérieur du Québec, continue de décliner.

Pour atténuer ce risque, le Ministère travaille entre autres à la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* modernisée et la *Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale*. De même, l'annonce et la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 atténueront également ce risque en soutenant la protection du français au Québec et en offrant aux communautés anglophones du Québec et du reste du Canada davantage d'occasions d'apprendre et d'apprécier le français.

Une main-d'œuvre compétente est primordiale pour que les gouvernements des provinces et des territoires puissent continuer à octroyer une éducation de qualité en langue française dans les programmes de français langue seconde, notamment l'immersion française, ainsi que dans les écoles de langue française. Il y a un risque que la pénurie de main-d'œuvre continue d'avoir un impact direct sur le recrutement et le maintien en poste des enseignants de langue française partout au pays. Pour atténuer ce risque, le pilier 2 du [Plan d'action pour les langues officielles](#), intitulé *Du berceau à la berçante : favoriser les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie*, inclut plusieurs projets pour contrer la pénurie d'enseignants de langue française au pays. Le Ministère continuera à collaborer avec les

gouvernements des provinces et des territoires afin de trouver des solutions aux problèmes engendrés par la pénurie de main-d'œuvre.

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- Dépenses prévues : 636 203 624 \$
- Ressources à temps plein prévues : 176

Priorités gouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes plus

Divers programmes à l'appui à cette responsabilité essentielle chercheront à obtenir des résultats inclusifs pour la population canadienne en 2024-2025 :

- La Direction générale des langues officielles poursuivra la mise à jour annuelle de son document d'ACS Plus générique, qui sert de base de référence pour tout exercice d'élaboration de politique ou de programme particulier.
- La Direction générale des langues officielles prendra en considération les caractéristiques démographiques propres aux communautés francophones résidant dans certaines régions à forte présence francophone pour la mise en place des mesures législatives, la mise en œuvre de la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale, et pour appuyer le Secrétariat du Conseil du Trésor dans l'élaboration du règlement sur la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*.
- Par ailleurs, la capacité des organismes communautaires sera renforcée et des projets novateurs ou liés aux priorités gouvernementales seront plus amplement appuyés selon les catégories de l'ACS Plus et de renforcement des capacités des plus petites organisations ou des organisations en régions.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable des Nations Unies

Diverses activités relevant de cette responsabilité essentielle chercheront à contribuer indirectement au [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) des Nations Unies et aux [Objectifs de développement durable](#) :

- Mise en œuvre de nombreuses initiatives pour venir appuyer le milieu de l'éducation, entre autres par de nouveaux fonds pour l'enseignement postsecondaire dans la langue de minorité; par le recrutement et la rétention d'enseignants pour les écoles francophones en situation minoritaire, l'apprentissage du français langue seconde et les programmes d'immersion en français; par la construction ou la réfection d'infrastructures éducatives et communautaires; et par des programmes pour encourager l'apprentissage de la seconde langue officielle. (ODD 4 – Éducation de qualité)
- Renforcer l'accès aux services publics dans la langue de la minorité linguistique grâce aux ententes fédérale-provinciales-territoriales en éducation, qui appuient l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde ainsi qu'aux ententes fédérale-provinciales-

territoriales en matière de services dans la langue de la minorité. (ODD 4 et ODD 10 – Inégalités réduites)

- Poursuite de la Stratégie de recrutement et de rétention des enseignants dans les écoles de langue française en situation minoritaire et dans les programmes d’immersion et de français langue seconde à travers le Canada. (ODD 4 et ODD 10)
- Développer une stratégie nationale pour soutenir les gouvernements des provinces et des territoires dans le domaine de l’éducation postsecondaire dans la langue officielle de la minorité. Cette stratégie sera élaborée en collaboration avec les provinces et les territoires et les démarches comprendront la mise en place d’un nouveau mécanisme de coopération. (ODD 4 et ODD 10)
- Contribuer à réduire les inégalités en faisant la promotion des deux langues officielles du Canada dans le cadre du Plan d’action pour les langues officielles 2023-2028 et en continuant de mettre en œuvre la *Loi sur les langues officielles* modernisée. (ODD 10)

Vous trouverez de plus amples renseignements sur les contributions de Patrimoine canadien au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 ainsi qu’à la stratégie fédérale de développement durable dans notre [Stratégie ministérielle de développement durable](#).

Répertoire des programmes

Langues officielles est pris en charge par les programmes suivants dans le répertoire des programmes :

- Langues officielles

Des informations complémentaires sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes de Patrimoine canadien sont disponibles sur l’[InfoBase du GC](#).

Services internes

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Aperçu des ressources prévues en 2024-2025](#)
- [Priorités gouvernementales connexes](#)

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d’un ministère afin qu’il puisse respecter ses obligations intégrées et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services de communications;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;

- services de gestion de l'information;
- services de technologie de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Plans visant à atteindre les cibles

Services de gestion et de surveillance

La stratégie de données de Patrimoine canadien

Le Ministère lancera la Stratégie de données de Patrimoine canadien pour s'assurer qu'elle s'harmonise avec la Stratégie relatives aux données pour la fonction publique fédérale de 2023-2026.

Plan d'action de réconciliation de Patrimoine canadien

Le Plan d'action de réconciliation de Patrimoine canadien favorisera la réconciliation grâce à une série d'engagements en faveur de l'action, de l'évaluation et de la présentation de rapports qui feront en sorte de demeurer responsable et de démontrer les progrès accomplis. Le Plan d'action fournira un cadre pour effectuer des changements organisationnels en permettant aux employés d'améliorer individuellement leurs connaissances et leurs compétences culturelles concernant la prestation de services aux peuples autochtones. En se dotant d'un plan d'action pour la réconciliation, Patrimoine canadien s'assurera de définir et de mesurer ses progrès en matière de réconciliation, de préparer ses employés à réagir de manière efficace sur le plan culturel et de consolider ses relations de service novatrices avec les communautés et les organisations autochtones.

Mise en œuvre de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*

Patrimoine canadien appuie Justice Canada dans le déploiement de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies* sur les droits des peuples autochtones. Patrimoine canadien collaborera à court terme avec les corps dirigeants et les organisations autochtones pour faire progresser les offres de services fédéraux en langues autochtones, les arts, la musique et le rapatriement du patrimoine par le biais de programmes adaptés à la culture. Cette démarche garantira l'application de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies* aux tables de négociation des traités modernes et des accords d'autonomie gouvernementale lorsque les partenaires autochtones font valoir des intérêts liés à la déclaration, mais qui ne sont pas nécessairement associés à des mesures précises du plan d'action.

Inclusion, diversité, équité et accessibilité (IDEA)

Le bureau IDEA, lancé à l'automne 2023, supervisera l'élaboration du plan d'action IDEA qui transforme notre énoncé culturel en actions concrètes et mesurables, ainsi que le plan d'accessibilité 2023-2025 de Patrimoine canadien. Ce bureau a été créé à la suite de la conclusion de l'Examen sur l'équité, la diversité et l'inclusion du Ministère en 2022-2023. Le Ministère produira aussi un rapport sur les progrès et la rétroaction en matière d'accessibilité pour 2024 et fournira des orientations, des conseils et des outils pour démanteler les obstacles systémiques afin de favoriser les changements organisationnels liés à l'inclusion, à la diversité, à l'équité et à l'accessibilité sur le lieu de travail.

Politique à moyen-terme

La Direction générale de la politique stratégique et des affaires internationales continue à s'engager avec la communauté politique ministérielle sur le travail politique à moyen terme, afin de façonner les processus d'élaboration des politiques en cours et de renforcer la collaboration horizontale. Le Ministère s'associera également à des collaborateurs externes pour organiser des discussions sur des domaines d'intérêt politique avec des experts universitaires et du secteur culturel.

Affaires internationales

Au niveau international, la Direction générale de la politique stratégique et des affaires internationales appuiera les différents secteurs du Ministère pour faire avancer les priorités stratégiques du ministère à l'international, à la fois au niveau multilatéral (UNESCO, G20, G7, Francophonie) et en renforçant les relations bilatérales prioritaires du Canada, y compris avec nos partenaires en Amérique du Nord, en Europe, et dans la région de l'Indo-Pacifique.

Portail de financement de Patrimoine canadien

Lancé en mai 2021, le Portail de financement de Patrimoine canadien est un mode de prestation de services en ligne pour les programmes de financement de Patrimoine canadien qui permet aux clients de créer un profil et de présenter une demande de financement en ligne. Cet environnement numérique permet au Ministère d'améliorer continuellement son service aux Canadiens, de simplifier les processus et les outils pour ses employés et ses clients, et de normaliser les données pour améliorer le service, la production de rapports et la prise de décisions. Plus de 17 000 demandes de financement ont été soumises via le Portail de financement en date de janvier 2024. Le Portail de financement de Patrimoine canadien continue d'intégrer et de réintégrer des programmes et développe une approche d'intégration simplifiée au cours de l'exercice 2024-2025. L'équipe fait également progresser les travaux sur la normalisation des données pour les subventions et contributions, notamment en ce qui concerne les données IDEA.

Services de gestion des ressources humaines

Patrimoine canadien continuera à appuyer les partenaires à l'aide d'outils, de formation et de conseils ainsi que de la mise en commun des données concernant les décisions et les actions liées à l'équité en matière d'emploi, les approches pour accroître la représentation, la diversité et l'inclusion afin de garantir des processus de recrutement impartiaux et exempts d'obstacles. De plus, le Ministère mettra en œuvre des activités liées aux piliers « emploi » et « environnement » bâti pour rencontrer les exigences de la Loi canadienne sur l'accessibilité.

Patrimoine canadien travaillera en étroite collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada et d'autres ministères fédéraux pour réinstaller temporairement le personnel et les opérations du ministère à l'édifice Fontaine pendant la durée du projet de remplacement de l'enveloppe touchant les bâtiments du complexe Les Terrasses de la Chaudière. Le déménagement minimisera les interruptions des opérations quotidiennes et des locaux seront fournis pour répondre aux besoins du personnel et des opérations.

Services de gestion de l'information et services de technologie de l'information

Habilitation numérique de la main-d'œuvre :

À l'appui du modèle de main-d'œuvre hybride et mobile, Patrimoine canadien continuera de fournir aux employés les outils les plus récents, sécurisés et basés sur l'infonuagique pour favoriser la productivité et la collaboration. Le Ministère participe également à la modernisation du milieu de travail afin de créer un environnement de bureau plus ouvert, moderne, flexible et collaboratif. Ces activités comprennent des mises à niveau des services tels que l'audiovisuel et la vidéoconférence, la mobilité sans fil, la technologie Wi-Fi, etc.

Compte tenu des rénovations majeures en cours à l'administration centrale, on continue de veiller à ce que le Ministère dispose de l'infrastructure informatique dont il a besoin et d'assurer la sécurité des bureaux dans notre nouveau lieu de travail hybride, situé à l'édifice Fontaine.

Prestation de services à la population canadienne :

Patrimoine canadien poursuivra ses efforts pour renforcer la santé globale de son portefeuille d'applications en priorisant les services en nuage, l'exploitation de solutions d'entreprise communes ainsi que l'exploration de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA). Le Ministère mettra également en place des pratiques de développement d'applications sécurisées pour atténuer le risque de vulnérabilité des logiciels d'application et utilisera des normes, des outils et des orientations dans le processus de développement d'applications, à l'appui d'une approche de l'accessibilité et du handicap centrée sur l'utilisateur.

Patrimoine canadien continuera à travailler avec les partenaires du programme pour tirer parti de la technologie afin d'accroître l'efficacité du programme et d'améliorer les services offerts aux Canadiens. Cela comprend des initiatives prioritaires pour le remplacement des principales applications d'entreprise et de l'évolution des Subventions et contributions.

Gestion de l'information d'entreprise

Le Ministère élaborera un plan d'action pour le programme de gestion de l'information, qui contribuera à faire de l'information un actif stratégique et à garantir l'application des meilleures pratiques dans l'ensemble du ministère. Des options seront étudiées pour une solution de gestion de l'information d'entreprise, qui sera fondée sur des priorités communes en matière de gestion de l'information, sur des capacités clés et sur l'alignement avec les diverses considérations politiques (gestion de l'information, accessibilité, sécurité et protection de la vie privée) et d'autres politiques, normes et directives (langues officielles, infonuagique). À l'appui des rénovations majeures en cours à l'administration centrale, les travaux de nettoyage de l'information par la dépersonnalisation des espaces de travail se poursuivent.

Services de gestion financière

En 2024-2025, Patrimoine canadien continuera de veiller à la bonne gestion des fonds publics et à l'harmonisation des ressources avec les priorités du gouvernement. Le ministère commencera à mettre en œuvre ses plans visant à réduire les dépenses de fonctionnement ainsi que les dépenses liées aux

subventions et aux contributions, en vue de respecter les engagements pris dans le budget de 2023 pour réorienter les dépenses.

Intégrité des programmes

Patrimoine canadien concentrera ses efforts sur la conception et la mise en œuvre de la gestion des risques liés à l'intégrité des programmes, qui a débuté au cours du dernier exercice, dans le but d'améliorer la surveillance des subventions et des contributions afin d'atténuer les risques autres que financiers, comme le risque de financer des organismes et des projets qui n'adhèrent pas aux valeurs canadiennes. Au cours de l'année à venir, des efforts seront déployés pour poursuivre la conception et la mise en œuvre d'un cadre de gestion des risques liés à l'intégrité des programmes pour les programmes de subventions et de contributions du Ministère. Dans le cadre de ce travail, le ministère fera progresser sa stratégie d'atténuation des risques et de réponse : il affinera, communiquera et mettra en œuvre un protocole de réponse rapide; il finalisera et déploiera des produits normalisés dans l'ensemble des programmes de financement pour aider à la prévention des risques; et il maintiendra un conseil consultatif sur la gestion des risques liés à l'intégrité des programmes pour soutenir une gouvernance efficace.

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- Dépenses prévues : 91 058 611 \$
- Ressources à temps plein prévues : 700

Priorités gouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes plus

Le Centre de responsabilité de l'ACS Plus du Ministère continuera à déployer des efforts pour renforcer la rigueur et l'intersectionnalité de l'ACS Plus afin de s'assurer qu'elle soit entreprise dans le cadre d'une analyse significative du contexte général et qu'elle soit intégrée de manière significative dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes, ainsi que dans la mesure de leurs résultats. Le Centre continuera à participer aux travaux du gouvernement visant à améliorer l'ACS Plus. Enfin, le Centre de responsabilité de l'ACS Plus poursuivra ses activités visant à renforcer les capacités internes des employés de Patrimoine canadien en matière d'ACS Plus et à leur fournir des outils et des ressources dans ce domaine, y compris pas le biais de la Communauté de pratique de l'ACS Plus du Ministère.

Promouvoir l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité

Le travail du Bureau de l'IDEA, en collaboration avec des groupes méritant l'équité et dans l'esprit du principe « Rien sans nous », soutient les objectifs du gouvernement en matière de :

- diversité (y compris la diversité de la main-d'œuvre), équité, accessibilité et inclusion, conformément à l'appel à l'action du greffier sur la lutte contre le racisme, l'équité et l'inclusion dans la fonction publique fédérale;

- l'embauche 5 000 nouveaux employés en situation de handicap d'ici à 2025 afin de combler l'écart entre la disponibilité de la main-d'œuvre et la représentation des personnes en situation de handicap;
- transition vers un modèle de travail hybride, qui entraîne de nouveaux défis sur le lieu de travail, en particulier pour les communautés méritant l'équité.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable des Nations Unies (NU)

Diverses activités relevant de cette responsabilité essentielle chercheront à contribuer indirectement au [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) des Nations Unies et aux [Objectifs de développement durable](#) :

- Par le biais de la Direction générale de la réconciliation, des traités et de la mobilisation, Patrimoine canadien participe à l'effort fédéral pour éradiquer la violence envers les femmes autochtones en répondant aux appels à l'action et en favorisant leur progrès social dans les domaines des langues, de la culture, des arts et du patrimoine autochtone. Ces initiatives se déroulent pour la plupart dans le cadre de la Voie Fédérale dirigée par le ministère des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (ODD 5 – Égalité entre les sexes).
- Patrimoine canadien met en place des politiques et une stratégie actives destinées à accompagner l'effort du gouvernement pour réduire les inégalités entre les peuples autochtones et le reste des Canadiens, dans les domaines de la culture, des arts, des sports et du patrimoine. La Direction générale de la réconciliation, des traités et de la mobilisation coopère avec le ministère de la Justice pour mettre en œuvre le Plan d'action issu de cet engagement et de plus, coordonne les politiques ministérielles et en compilant des données à l'usage des employés du Ministère (ODD 10 – Inégalités réduites).
- En œuvrant à la détermination, à la prévention et à la suppression des obstacles pour les personnes en situation de handicap, le Bureau de l'IDEA s'efforce de créer un monde où chacun est habilité à réaliser son plein potentiel (ODD 10).

Vous trouverez plus d'informations sur les contributions de Patrimoine canadien au Plan fédéral de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable dans la [Stratégie ministérielle de développement durable](#).

Planification de l'attribution des marchés aux entreprises autochtones

À l'appui de l'engagement du gouvernement du Canada à augmenter la participation des entreprises autochtones aux marchés publics, le ministère continuera à élaborer et à améliorer les stratégies, les processus et les procédures de passation de marchés afin d'accroître davantage la participation des entreprises autochtones aux marchés publics fédéraux. Patrimoine canadien poursuit ses efforts pour se conformer à l'objectif d'attribuer au moins 5 % de la valeur annuelle totale des contrats fédéraux à des entreprises gérées et dirigées par des peuples autochtones.

En 2024-2025, le ministère continuera de veiller à ce que son personnel chargé des achats reçoive une formation sur les considérations autochtones en matière d'achats, continuera d'offrir des formations internes et des séances d'information aux gestionnaires qui administrent les programmes, et

recherchera d'autres opportunités de sensibilisation avec les entreprises autochtones afin de mieux comprendre la capacité du marché et d'accroître la participation des entreprises autochtones à une variété de processus d'achat.

Tableau 20 : Planification des contrats attribué aux entreprises autochtones

Le tableau suivant illustre les résultat atteint et ceux ciblés par le ministère en termes de valeur totale des contrats attribués aux entreprises autochtones.

Champ de reference 5 %	2022-2023 résultat obtenu	2023-2024 résultat prévu	2024-2025 résultat prévu
Pourcentage total des contrats octroyés à des entreprises autochtones	8,37 %	6,5 %	6,5 %

Dépenses et ressources humaines prévues

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines prévues de Patrimoine canadien pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice 2024-2025 avec les dépenses réelles pour l'exercice en cours et les exercices précédents.

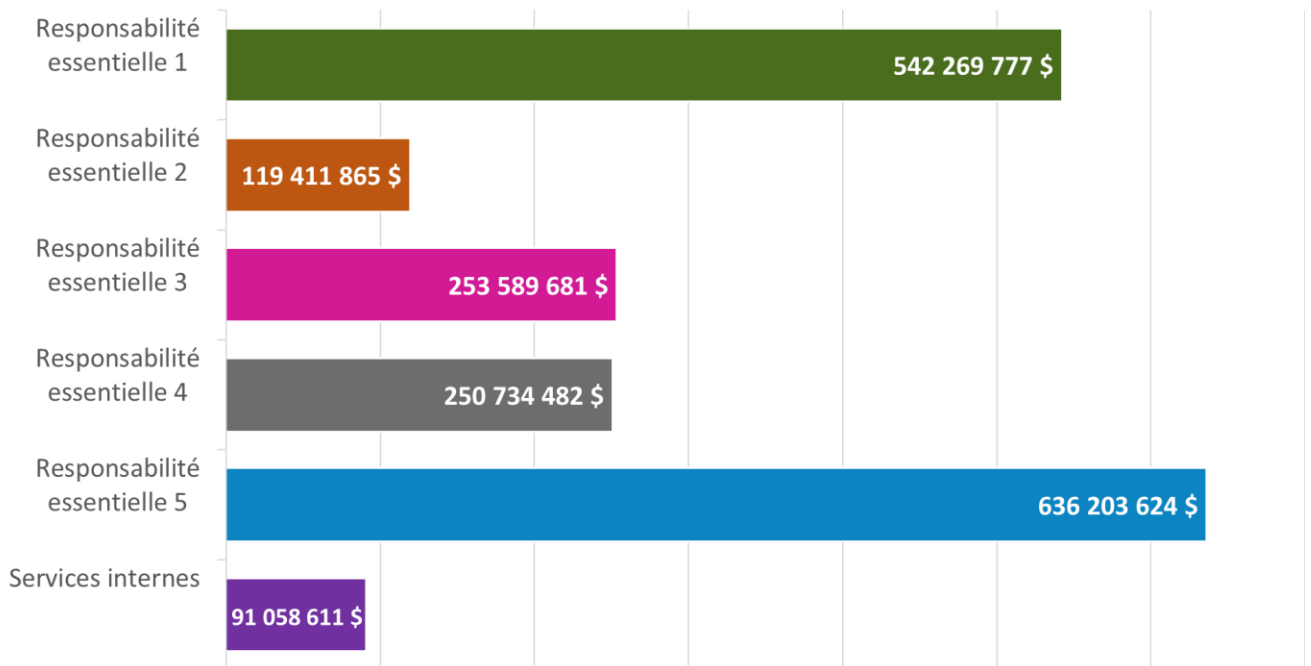
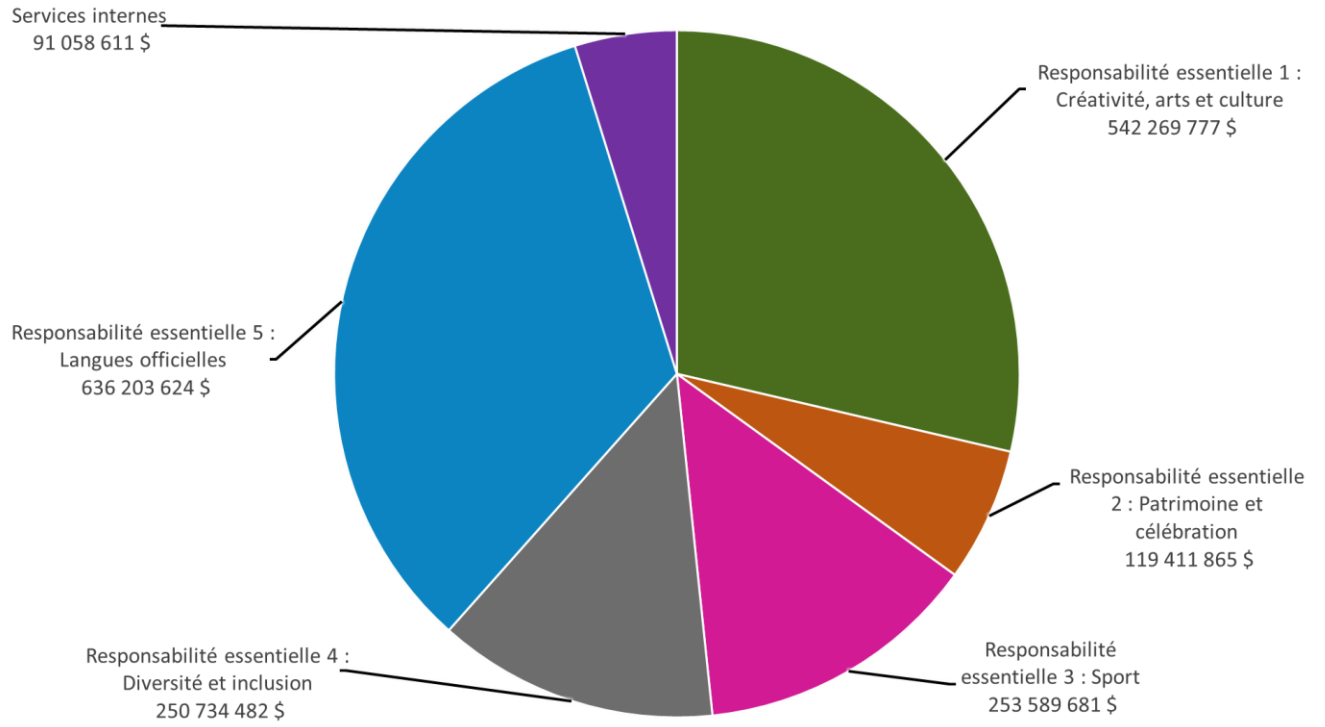
Dans la présente section

- [Dépenses](#)
- [Financement](#)
- [État condensé prospectif des opérations](#)
- [Ressources humaines](#)

Dépenses

Figure 1 : Dépenses par responsabilité essentielle en 2024-2025

Le graphique ci-dessous résume les dépenses prévues de Patrimoine canadien par responsabilité essentielle.



Description narrative de la Figure 1 : Dépenses par responsabilité essentielle en 2024-2025

Responsabilité essentielle	Dépenses prévues pour 2024-2025
Responsabilité essentielle 1 : Créativité, arts et culture	542 269 777 \$
Responsabilité essentielle 2 : Patrimoine et célébration	119 411 865 \$
Responsabilité essentielle 3 : Sport	253 589 681 \$
Responsabilité essentielle 4 : Diversité et inclusion	250 734 482 \$
Responsabilité essentielle 5 : Langues officielles	636 203 624 \$
Services internes	91 058 611 \$

Explication de la Figure 1 : Dépenses par responsabilité essentielle en 2024-2025

Les dépenses prévues en 2024-2025 s'élèvent à 1,9 milliard de dollars pour les cinq responsabilités essentielles de Patrimoine canadien. Elles correspondent davantage aux niveaux de dépenses antérieurs à la pandémie, étant donné que le financement temporaire reçu pour se remettre de la pandémie a pris fin en 2022-2023. Cependant, des investissements importants ont été annoncés dans les Budgets de 2022 et 2023, notamment pour soutenir la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme 2023-2028, le Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 et les Collaborations intergouvernementales en matière de langues officielles, qui sont pris en compte dans les dépenses prévues pour 2024-2025 et qui compensent en partie la fin du financement de l'aide COVID-19.

Tableau 21 : Sommaire des dépenses réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau suivant présente des renseignements sur les dépenses pour chacune des responsabilités essentielles du Patrimoine canadien et pour ses services internes au cours des trois exercices précédents. Les montants pour l'exercice en cours sont prévus en fonction des dépenses à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses réelles 2021-2022	Dépenses réelles 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024
Créativité, arts et culture	786 146 182	776 134 605	663 729 601
Patrimoine et célébrations	170 227 101	220 705 354	168 008 339
Sport	285 863 288	336 607 653	286 581 978
Diversité et inclusion	172 146 413	237 631 544	311 818 747
Langues officielles	491 573 181	625 652 097	602 069 873
Total partiel	1 905 956 165	2 196 731 253	2 032 208 538
Services internes	100 578 014	103 823 784	105 125 196
Total	2 006 534 179	2 300 555 037	2 137 333 734

Explication du Tableau 21 : Sommaire des dépenses réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Créativité, arts et culture, Patrimoine et célébrations et sport : La diminution de 112 millions de dollars des dépenses entre 2022-2023 et 2023-2024 s'explique par la fin de plusieurs financements temporaires qui ont pris fin en 2022-2023, reçus pour aider à rétablir la viabilité immédiate des organisations et des Canadiens qui ont des besoins financiers liés à la pandémie et pour compenser les pertes de revenus dues aux restrictions de santé publique et aux limites de capacité. Le financement a également aidé les organisations et les travailleurs à s'adapter aux réalités postpandémiques tout en soutenant les festivals locaux, les événements culturels communautaires et les représentations théâtrales en plein air et en veillant à ce que les événements soient conformes aux mesures de santé publique locales. La diminution des dépenses en 2023-2024 s'explique également par le Fonds de résilience pour les travailleurs des arts de la scène du Canada, un financement d'un an reçu en 2022-2023, pour aider à retenir les travailleurs spécialisés dans le secteur des arts et de la culture pendant une période de précarité accrue pour la main-d'œuvre culturelle.

Patrimoine et célébrations : L'augmentation de 50 millions de dollars des dépenses entre 2021-2022 et 2022-2023 s'explique par le financement temporaire reçu par l'entremise des programmes de paiements de transfert existants pour soutenir les institutions patrimoniales, les célébrations et les commémorations qui jouent un rôle essentiel dans le tissu culturel et social canadien, tout en contribuant à bâtir des communautés fortes. Le financement temporaire de deux ans visant à soutenir la viabilité des organismes artistiques, culturels et patrimoniaux canadiens a également contribué à l'augmentation des dépenses en 2022-2023. Cette mesure visait à compenser ces organismes pour les pertes de revenus dues aux restrictions en matière de santé publique et aux limites de capacité, en particulier le financement pour aider à rétablir la viabilité immédiate des musées ayant des besoins financiers liés à la pandémie. L'augmentation s'explique également par les dépenses encourues pour honorer publiquement le règne historique de 70 ans de la Reine Elizabeth II, son engagement de toute une vie pour le devoir et le service, et sa relation spéciale avec le Canada.

Sport : Le Fonds de relance pour les secteurs des arts, de la culture et du sport, annoncé dans le Budget de 2021, a contribué à l'augmentation des dépenses de 50,7 millions de dollars entre 2021-2022 et 2022-2023. Ce fonds visait à soutenir, entre autres, les organismes sportifs ayant des problèmes de viabilité opérationnelle en raison de la pandémie et à fournir des moyens financiers pour aider à rétablir la viabilité immédiate des organismes ayant des besoins financiers liés à la pandémie et pour aider à renforcer la résilience organisationnelle et à poursuivre l'innovation et la transformation de l'entreprise. L'augmentation des dépenses est également due au financement reçu pour le Sport communautaire pour tous, afin de soutenir le sport organisé au niveau communautaire et d'aider les Canadiens et les communautés à se remettre des conséquences qu'a eu la pandémie COVID-19.

Diversité et inclusion : L'augmentation des dépenses de 139,7 millions de dollars entre 2021-2022 et 2023-2024 s'explique par le financement supplémentaire reçu par le ministère :

- Dans le Budget de 2021, qui a annoncé un financement supplémentaire de 275 millions de dollars sur cinq ans et de 2 millions de dollars en continu, à partir de 2021-2022, pour soutenir les communautés autochtones dans leurs efforts pour récupérer, revitaliser, maintenir et

renforcer les langues autochtones et pour soutenir les organisations autochtones dans leur engagement continu sur la mise en œuvre de la *Loi sur les langues autochtones*.

- Dans le Budget de 2022, qui a annoncé un financement supplémentaire de 85 millions de dollars sur trois ans pour la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme 2023-2028 et pour soutenir le travail de la représentante spéciale pour la lutte contre l'islamophobie.

Langues officielles : L'augmentation nette des dépenses de 110,5 millions de dollars depuis l'exercice 2021-2022 est attribuable à un investissement sur trois ans, totalisant 381,6 millions de dollars, annoncé dans le Budget de 2021, pour appuyer l'apprentissage de la langue seconde, l'enseignement postsecondaire de qualité dans la langue de la minorité et la construction, la rénovation et l'agrandissement d'espaces éducatifs et communautaires qui desservent les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Le Budget de 2023 a également annoncé un investissement sur cinq ans, à compter de 2023-2024, de 108,6 millions de dollars pour Patrimoine canadien afin de financer le Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 et de 679,2 millions de dollars pour le Ministère afin d'appuyer la collaboration intergouvernementale en matière de langues officielles en contribuant à la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire et à un plus grand bilinguisme au sein de la population canadienne.

Services internes : Depuis 2021-2022, les dépenses en services internes sont restées stables.

Tableau 22 : Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau suivant présente des renseignements sur les dépenses pour chacune des responsabilités essentielles du Patrimoine canadien et pour ses services internes au cours des trois prochains exercices.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses budgétaires 2024-2025 (telles qu'indiquées dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2024-2025	Dépenses prévues 2025-2026	Dépenses prévues 2026-2027
Créativité, arts et culture	542 269 777	542 269 777	478 917 438	442 836 536
Patrimoine et célébrations	119 411 865	119 411 865	108 898 032	100 910 079
Sport	253 589 681	253 589 681	236 053 759	232 394 799
Diversité et inclusion	250 734 482	250 734 482	221 235 891	183 821 566
Langues officielles	636 203 624	636 203 624	628 778 332	618 338 676
Total partiel	1 802 209 429	1 802 209 429	1 673 883 452	1 578 301 656
Services internes	91 058 611	91 058 611	90 304 673	86 277 011

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses budgétaires 2024-2025 (telles qu'indiquées dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2024-2025	Dépenses prévues 2025-2026	Dépenses prévues 2026-2027
Total	1 893 268 040	1 893 268 040	1 764 188 125	1 664 578 667

Explication du Tableau 22 : Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

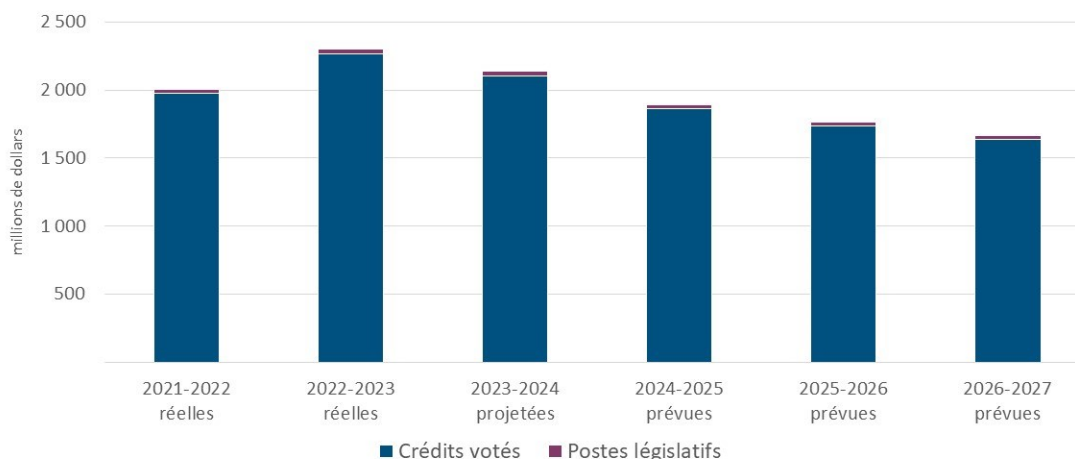
La réduction des dépenses prévues de 2,1 milliards de dollars en 2023-2024 à 1,9 milliard de dollars en 2024-2025 et à 1,7 milliard de dollars en 2026-2027 est le résultat de l'expiration de divers financements temporaires. Par conséquent, les dépenses prévues par responsabilité essentielle reviendront aux niveaux antérieurs à la pandémie COVID-19.

En outre, l'exercice de recentrage des dépenses gouvernementales annoncé dans le Budget de 2023 explique davantage la diminution des dépenses prévues. Le Ministère mettra en œuvre des mesures pour réaliser des économies de 14,4 millions de dollars en 2024-2025, de 25,2 millions de dollars en 2025-2026 et de 39,7 millions de dollars en 2026-2027 et par la suite.

Financement

Figure 2 : Dépenses ministérielles de 2021-2022 à 2026-2027

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (dépenses votées et législatives) au fil du temps.



Année	2021-2022 réelles	2022-2023 réelles	2023-2024 projetées	2024-2025 prévues	2025-2026 prévues	2026-2027 prévues
Postes législatifs	30	32	32	31	30	29
Crédits votés	1 977	2 268	2 105	1 862	1 734	1 636
Total	2 007	2 300	2 137	1 893	1 764	1 665

Description de Figure 2 : Dépenses ministérielles de 2021-2022 à 2026-2027 (en millions de dollars)

Exercice	2021-2022 réelles	2022-2023 réelles	2023-2024 projetées	2024-2025 prévues	2025-2026 prévues	2026-2027 prévues
Postes législatifs	30	32	32	31	30	29
Crédits votés	1 977	2 268	2 105	1 862	1 734	1 636
Total	2 007	2 300	2 137	1 893	1 764	1 665

Explication de Figure 2 : Dépenses ministérielles de 2021-2022 à 2026-2027

Au cours des exercices 2021-2022 et 2022-2023, le Ministère a connu une hausse exceptionnelle de ses dépenses, car il a continué à promouvoir la reprise après la pandémie pour les secteurs du patrimoine, des arts et du sport, qui contribuent profondément à la vie culturelle, civique et économique du Canada.

Même si l'impact de la pandémie sur les niveaux de dépenses a progressivement diminué au fil des ans, de nouveaux investissements importants ont été annoncés au cours des dernières années pour aider Patrimoine canadien à remplir son mandat, plus particulièrement dans les domaines du multiculturalisme et de la lutte contre le racisme, ainsi que des langues officielles et autochtones.

En ce qui concerne 2024-2025 et les années suivantes, le Ministère s'attend à une diminution des dépenses prévues en raison de l'expiration d'initiatives de financement temporaires. En outre, la contribution du Ministère à la réorientation des dépenses publiques annoncée dans le Budget de 2023, afin de donner la priorité à ce qui compte le plus pour les Canadiens, contribue également à la diminution des dépenses prévues pour les années à venir.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits de Patrimoine canadien sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses 2024-2025](#).

État condensé prospectif des opérations

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu des opérations de Patrimoine canadien de 2023-2024 à 2024-2025.

Les montants des prévisions et les montants prévus dans le présent état des résultats ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les montants des prévisions et les montants prévus qui sont présentés dans d'autres sections du plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site Web de Patrimoine canadien](#).

Tableau 23 : État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2023-2024	Résultats prévus 2024-2025	Écart (résultats prévus 2024-2025 moins prévisions des résultats 2023-2024)
Total des dépenses	2 172 404	1 921 176	(251 228)
Total des revenus	10 089	8 033	(2 056)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 162 315	1 913 143	(249 172)

Explication du Tableau 23 : État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 (en dollars)

La diminution nette globale de 249 millions de dollars des résultats prévus en 2024-2025 par rapport aux résultats prévus en 2023-2024 est en grande partie attribuable à la fin d'initiatives de financement temporaire, d'un retour à des niveaux d'activité antérieurs à la pandémie de COVID-19 et de la contribution du ministère à l'exercice de recentrage des dépenses gouvernementales annoncé dans le Budget de 2023.

Bien que les dépenses prévues pour la majorité des responsabilités essentielles de Patrimoine canadien devraient diminuer en 2024-2025 pour ces raisons, il est attendu que la responsabilité essentielle des langues officielles démontre une augmentation de dépense étant donné le financement prévu pour le plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 : Protection-promotion-collaboration.

Ressources humaines

Tableau 24 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein (ETP), pour les responsabilités essentielles de Patrimoine canadien et pour ses services internes au cours des trois précédents exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction du cumul de l'année.

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2021-2022	Équivalents temps plein réels 2022-2023	Prévisions d'équivalents temps plein 2023-2024
Créativité, arts et culture	430	469	422
Patrimoine et célébrations	324	355	329
Sport	101	109	112
Diversité et inclusion	234	242	219
Langues officielles	163	179	157
Total partiel	1 252	1 353	1 238
Services internes	739	779	696
Total	1 992	2 132	1 934

Explication du Tableau 24 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes

L'augmentation du nombre d'ETP réels en 2021-2022 et 2022-2023 correspond aux multiples financements temporaires reçus pour promouvoir la reprise après la pandémie pour les secteurs du patrimoine, des arts et des sports qui contribuent profondément à la vie culturelle, civique et économique du Canada. Le nombre d'ETP commencera à diminuer progressivement en 2023-2024, à mesure que le financement temporaire prendra fin.

Tableau 25 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein (ETP), pour chaque responsabilité essentielle de Patrimoine canadien et pour ses services internes pour 2024-2025 et les années suivantes.

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein prévus 2024-2025	Équivalents temps plein prévus 2025-2026	Équivalents temps plein prévus 2026-2027
Créativité, arts et culture	412	399	355
Patrimoine et célébrations	326	321	321
Sport	148	139	112
Diversité et inclusion	203	201	178
Langues officielles	176	175	175

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein prévus 2024-2025	Équivalents temps plein prévus 2025-2026	Équivalents temps plein prévus 2026-2027
Total partiel	1 265	1 234	1 141
Services internes	700	691	687
Total	1 965	1 925	1 828

Explication du Tableau 25 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

La tendance des ETP du ministère correspond aux fluctuations des niveaux de financement prévus. Néanmoins, il est important de noter que la plupart des nouveaux fonds sont reçus sous forme de subventions et de contributions et que de modestes sommes sont allouées au crédit de fonctionnement pour faciliter la mise en œuvre de ces initiatives nouvelles ou renouvelées. Le Ministère veille à ce que son effectif soit suffisant pour assurer un soutien adéquat à l'exécution de son mandat.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle :

- L'honorable Pascale St-Onge, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien
- L'honorable Carla Qualtrough, C.P., députée
Ministre des Sports et de l'Activité physique
- L'honorable Kamal Khera, C.P., députée
Ministre de la Diversité, de l'Inclusion et des personnes en situation de handicap
- L'honorable Randy Boissonnault, C.P., député
Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles
- L'honorable Marci Ien, C.P., députée
Ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse

Administrateur général : Isabelle Mondou

Portefeuille ministériel : Ministère du Patrimoine canadien

Instrument habilitant : La [Loi sur le ministère du Patrimoine canadien](#)

Année d'incorporation ou de création : Le ministère du Patrimoine canadien a été créé en juin 1993. La [Loi sur le ministère du Patrimoine canadien](#) a cependant reçu la sanction royale en juin 1995.

Coordonnées de l'organisation

Adresse postale

Patrimoine canadien
15, rue Eddy
Gatineau QC J8X 4B3 Canada

Téléphone : 1-866-811-0055 Lignes téléphoniques sans frais pour toutes les régions, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (heure de l'Est)

ATS : 1-888-997-3123 (pour les personnes qui sont sourdes, malentendantes ou affectées d'un trouble de la parole)

Courriel : info@pch.gc.ca

Site Web : <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien.html>

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous se trouvent sur le [site Web de Patrimoine canadien](#) :

- Détails sur les programmes de paiements de transfert
- Analyse comparative entre les sexes plus

Des renseignements sur la Stratégie ministérielle de développement durable de Patrimoine canadien sont disponibles sur le [site Web du Patrimoine canadien](#).

Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel de Patrimoine canadien ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérales dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).

Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes plus.

[Développer ou réduire les sections]

Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique servant à faciliter l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs. L'ACS Plus est un processus qui consiste à déterminer qui est touché par la problématique ou par les possibilités envisagées dans le cadre de l'initiative, à déterminer comment l'initiative pourrait être adaptée pour répondre aux divers besoins des personnes les plus touchées, à prévoir les obstacles qui empêchent d'accéder à l'initiative ou d'en bénéficier et à les atténuer. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour tenir compte d'autres facteurs, comme l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, le statut économique, la géographie, la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Entreprise autochtone

Tel que défini sur le [site Web de Services aux Autochtones Canada](#), conformément à l'engagement du gouvernement du Canada selon lequel un objectif minimum obligatoire de 5 % de la valeur totale des marchés est attribué chaque année aux entreprises autochtones.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

personnes aux deux esprits, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers et intersexuées et celles qui indiquent leur appartenance à divers groupes sexuels et de genre (2ELGBTQI+) (Two-Spirit, lesbian, gay, bisexual, transgender, queer, intersex and additional sexually and gender diverse people [2SLGBTQI+])

Il s'agit de l'appellation utilisée par le gouvernement du Canada pour désigner la communauté canadienne. La terminologie de la diversité sexuelle et de genre est en constante évolution. Pour plus de renseignements, consulter [le glossaire genre et diversité sexuelle](#).

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Document énonçant les priorités, les programmes, les résultats attendus et les ressources connexes requises d'un ministère sur une période de trois ans qui commence à l'exercice indiqué dans le titre du document. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2024-2025, les priorités pangouvernementales sont les thèmes généraux décrivant le programme du gouvernement dans le discours du Trône de 2021 : bâtir un présent et un avenir plus sains; développer une économie plus résiliente; mener une action climatique audacieuse; travailler plus fort pour rendre les collectivités sécuritaires, défendre la diversité et l'inclusion; avancer plus rapidement sur la voie de la réconciliation; lutter pour un monde plus sûr, plus juste et plus équitable.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur le rendement réel d'un ministère au cours d'un exercice par rapport à ses plans, priorités et résultats attendus énoncés dans son plan ministériel pour cet exercice. Les rapports sur les résultats ministériels sont présentés au Parlement chaque automne.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes d'un ministère qui décrit la manière dont les ressources sont organisées pour s'acquitter des responsabilités essentielles du ministère et atteindre ses résultats prévus.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Changement qu'un ministère cherche à influencer. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes. Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier

les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.